

INVENTAIRE SOMMAIRE

des

Notes et Mémoires

manuscrits ou dactylographiés de

Monsieur Jules MAILLY cm

Monsieur Jules MAILLY

né le 27 décembre 1830, à Ancy-le-Franc (Yonne)
de Louis et de Sophie Prudot.

Sorti de l'École Polytechnique dans l'Artillerie (promo 1950), il alla à l'École d'application de Metz. Peu après, mai 1855, il quitta l'Armée et devint inspecteur des Finances. Il abandonna encore ce nouveau poste pour s'occuper de constructions de chemin de fer. Il fut directeur de la ligne d'Alais à Bessèges qu'il avait construite, et qui, dans la suite, fut rachetée par la Compagnie P. L. M.

Il épousa Mademoiselle Rivière de Larque, fille du député de la Lozère au Corps Législatif. Celle-ci décédait après dix-huit mois de mariage.

A 29 ans, le 27 décembre 1859, Jules MAILLY entra dans la Congrégation de la Mission.
Vœux le 28 décembre 1861, à Paris
Ordination sacerdotale le 21 mai 1864, à Paris.



Après son ordination, il fut successivement professeur au grand séminaire de Sens, puis au Collège Saint-Benoît à Constantinople. Rappelé à Paris en 1868, il y remplit les fonctions de Procureur général de la Congrégation, jusqu'en 1885. Malade, il dû démissionner et fut alors indisponible durant cinq longues années. Dans la suite, il retourna plusieurs fois en mission spéciale en Orient, Constantinople, Salonique.

Monsieur MAILLY se distingua comme Directeur d'ambulance durant le siège de Paris du 15 septembre 1870 au 31 juillet 1871.

Il meurt à Paris, 95, rue de Sèvres, le 1^{er} novembre 1912, à l'âge de 82 ans.

Monsieur MAILLY a laissé un fonds important (1867-1912) de mémoires, dossiers, comptes-rendus, très variés. Il est seul à nous renseigner sur certains aspects ou détails de la vie au sein de la CM, des rapports de l'administration centrale avec les Confrères, les Provinces CM., la Compagnie des Filles de la Charité, le Gouvernement français et le Saint-Siège.

Nous ne pouvons affirmer posséder tous ces écrits ; ceux que nous avons ont pu être remaniés, enrichis, amputés, marqués de notes et de points d'interrogation, ainsi que d'invitations à contrôle !

Le contenu de beaucoup de volumes est indiqué par l'étiquette sur leur couverture. Des points intéressants sont signalés par une marque en papier. Certains tomes ont une table des matières.

Monsieur MAILLY avait du tempérament ; on le perçoit à travers ses relations avec les Supérieurs généraux, son successeur à la Procure, M. Bettembourg, ou M. Lobry, ainsi quedans l'affaire des Confrères italiens ; Pierre Coste scripsit : «*Octobre 1896. Le Conseil se plaint de ce que M. Mailly intrigue avec les Italiens et décide de l'éloigner de la Maison-Mère*». Ce qui ne se fit pas.

Voici l'inventaire de ce fonds MAILLY.

PERSONNEL (*déclaration d'intention*) :

Comme quoi je fus amené à rédiger certains MÉMOIRES concernant la CONGRÉGATION et la COMMUNAUTÉ 1885 - 1899,

De 1881 à 1885, je fus malade au point de ne pouvoir absolument rien faire. CINQ ANS sans dire la Sainte Messe et les Médecins qui, en chœur me disaient qu jamais je ne reviendrais sur l'eau..... !

Cinq ans de réflexion, presque complètement séparé du monde des vivants, me firent comprendre que je m'étais fait des illusions très fortes, croyant avoir pas mal étudié les choses de notre Congrégation et de la Communauté, alors que pendant les 18 années que j avais passées à la Procure, allant toujours au plus pressé, comme on ne le fait que trop de notre temps, je n'avais traité que les cas qui s'étaient présentés, sans aucune vue d'ensemble de la double famille de St Vincent.

Après les CINQ ans de méditation forcée, sans documents, ne pouvant ni écrire, je me trouvai vers 1885, comme transporté dans une oasis, pouvant travailler, écrire, et, au moins quelques heures par jour sans fatigue.

Je rédigeai, donc, par ci par là, à Nice, Gentilly, à Bénerville, au Crosic, de 1885 à 1889 (à L'Hay), des NOTES ou plutôt de véritables MÉMOIRES dont j'ai conservé une partie.

Cela ne pouvait aboutir à grand'chose, quand en 1889, je fut séduit par le Type-Writer ou Machine à écrire de Remington (le meilleur système). — Je me mis à la Machine, accablé des sarcasmes de tous mes chers Confrères et, grâce à cette bienheureuse Machine, j'ai pu rédiger quelques MÉMOIRES en 3, 4, 5, 6 et même 7 exemplaires.

Si le Bon Dieu le veut, ils serviront à quelque chose.

In NOMINE DOMINI !

Jules MAILLY cm

I N V E N T A I R E

I. Archives

Plan d'un Inventaire des Archives de la Congrégation. Extrait de la Circulaire de M. Bonnet aux supérieurs des Maisons de la Congrégation, 21 octobre 1715. — Cadre de classement. Reg. L. I

Archives.— Lettres patentes, décrets, pièces justificatives.— Paris, G. Chamerot, 1876. (Impri.) in 4° (1-107)

Lettre de M. Mailly à M. Planson au sujet de son dépôt de documents, 12 février, 1904. L. 21 p.1

Lettre du même au même, 5 octobre, 1905. L. 21 p. 3

Liste des pièces conservées dans les cartons de MM. Alméras, Jolly, Pierron et Watel. L. 21 p. 4

Comment expliquer qu'on ne trouve à Saint-Lazare qu'un nombre très restreint de lettres, sermons, conférences aux Sœurs de M. Étienne. L. 2. p, 5

Lettre de M. Mailly à M. Merlu au sujet de l'inventaire de cahiers, notes et documents déposés par lui à la procure de Londres, 7 septembre 1909. [1] L. 21 p. 6 bis

II. La Congrégation et la Communauté

NOTES sur la COMMUNAUTÉ ♦. — Préambule : Diffusion de la Communauté, danger qui en résulte. — Moyen de le prévenir.— Nécessité de l'union dans les deux communautés. Division du présent travail.— Sommaire de diverses notes. L. 2 p. 1-9

NOTE A. — De la situation de la Communauté dans l'Église ; moyens de la maintenir. — Appendice :

La Communauté a été la source des communautés actives. L. 2 p. 10-131

NOTE B. — Sur le gouvernement de la Communauté des Filles de la Charité.

§. I — Du régime administratif de la Communauté.

§. II — Comparaison du régime administratif de la Communauté avec celui de la Congrégation.

— Appendices :

I. Sur le vœux de pauvreté des Filles de la Charité.

II. Sur les Statuts de la Communauté et sur le mot de "*Confrérie*" appliqué à la Communauté.

III. Sur l'intégrité des documents constitutifs de la Communauté. L. 3

NOTE C. — Des rapports de la Communauté avec la Congrégation et vice-versa.

(Note relative au Décret "*Quaemadmodum*" du 17 décembre 1890

§.1 : La Communauté sans la Congrégation. [2]

§ 2 : La Congrégation sans la Communauté,

§ 3 : Moyen de conserver l'union entre les deux familles — de la part des missionnaires — de la part des Sœurs — Appendice : Les Sœurs de St-Joseph de Cluny. L. 4. p. 1-234

NOTE E. — D'un danger qui peut résulter pour la Congrégation du ministère auprès des Filles de la Charité, celui de dévier de l'esprit de son institut, c'est-à-dire de négliger missions, et séminaires, pour se consacrer presque exclusivement aux sœurs et à leurs œuvres. Que penser de ce danger ?

♦ Dans tout l'Inventaire le terme «*communauté*» désigne la Compagnie des Filles de la Charité.

1/. Faits qui peuvent donner lieu à croire à l'existence de ce danger, en France – à l'Étranger. 2/. Quels sont les services que la Congrégation doit rendre à la Communauté et quels sont ceux dont elle doit s'abstenir ? 3/. Quelles sont les mesures à prendre pour parer à ce danger ? L. 5

NOTE F. — Nécessité de l'union des provinces de l'Étranger avec le centre. — Considérations générales ;

I. — Y a-t-il danger de schisme dans la Communauté ? Ce danger existe. Preuves à l'appui.

II. — Quelles sont les causes qui pourraient amener un schisme, une scission ?

III. — Conséquences que produirait un schisme dans la Communauté.

IV. — Moyens à prendre pour conjurer ce danger.

Appendice à la Note F. — Remarques sur l'ouvrage intitulé : “*San Vicente de Paulo, su patria, etc.*” por el Dr. Fernandez y Fajarnes de la Universidad de Zaragoza. 1888. Dans la présente note, on recherche les motifs qui ont poussé l'auteur à soutenir une thèse aussi étrange (S.Vincent espagnol !) et les conséquences qu'on peut en tirer relativement à la province d'Espagne et à la Communauté des Sœurs de Charité espagnoles dans leurs rapports avec le centre de la Congrégation. L. 5

NOTE G. — (Appendice à la note F.) — Des visitatrices, Visiteurs et Directeurs des Provinces l'étranger, Nécessité de rédiger une règle d'office ou un Directoire pour ces fonctions.

L. 4. (à la fin du volume)

MÉMOIRE M. — La Direction de la Communauté. — Introduction. — Sources, documents consultés. — Les communautés à [3] vœux simple en France en 1899. — Considérations générales sur les communautés à vœux simples (15-33) —

Comparaison de la Communauté des Filles de la Charité avec les autres communautés à vœux simples ou solennels : caractères qui la distinguent des unes et des autres (35-57) — Mesures prises par S. Vincent et ses successeurs pour assurer la bonne direction de la Communauté ; documents, règles des offices, etc... (58-77).

— Mesure à prendre pour adapter le règlement à la situation actuelle (78-107).

— Appendices :

A/ Le Décret “*Quaemadmodum*” et la Doctrine de S. Vincent (111-116) -

B/ La direction de la Communauté est-elle un danger pour la Congrégation ?

C/ De l'union dans la double famille de S. Vincent ; des dangers qui pourraient la menacer à notre époque ; le Nationalisme (124-155)

PIÈCES JUSTIFICATIVES du MÉMOIRE M. —

1. Acte d'établissement de la Communauté des Filles de la Charité (8 août 1655) Archives de l'État,
2. Actes de l'enregistrement de Lettres Patentes du Roy Louis XIV, de novembre 1657, enregistrées au Parlement le 16 décembre 1657.
3. Approbation de la Communauté des Filles de la Charité par le Cardinal de Vendôme, 1668. (aux Archives).
4. Actes Pontificaux concernant la Communauté des Filles de la Charité ; (aux deux secrétariats).
5. Règle d'office du Supérieur Général à la Communauté, par M. Bonnet, 1720, Le Directeur en l'absence du Supérieur Général (Manuscrit de M. le Supérieur Général, registre de la Communauté).
6. Mémoire de M. Bonnet sur la conduite des Filles de la Charité, 1713 (Manuscrit de M. le Supérieur Général) — Circulaire aux Visiteurs.

7. Les Visites des maisons de Sœurs par des Visiteurs *in utroque foro* : deux circulaires de M. Bonnet, 1712-1903. (Manuscrit de M. le Supérieur Général).
8. Conduite de la Visitatrice par rapport à ses Supérieurs et aux Sœurs de la Province, hors le temps de la visite (M. Bonnet).
9. Ordonnance des visites dans les maisons de Sœurs, M. HÉNIN, directeur de la Communauté en 1700.
10. Ordonnance de M. Duchesne après ses visites à Oyron, 1737-1741-1745.
11. La marche du développement de la Communauté de 1655 à 1889 — Tableau des Provinces en [4] 1874 et en 1898.
12. Circulaire de la Sœur Deleau supérieure de la Communauté, lors de la suppression des communautés religieuses en 1792,
13. Le Conseil domestique pour les maisons où il y a six sœurs. Conseil de la Communauté en 1646, — Délibération des deux conseils réunis de la Communauté et de la Congrégation, 1724. — Questions des séminaires de la Communauté à établir en Province — Lettre de M. Jolly la Sœur Mesnage ; première idée du conseil provincial — Avis à une sœur nommée assistante d'une sœur Servante.
15. Les règles de la Visitatrice et du conseil provincial, par M. Étienne, 1862. Règlement pour fixer les rapports entre le Visiteur et le Directeur de la province des Sœurs.
16. Le vœu de pauvreté des Filles de la Charité.
17. Mémoire de M. Guarini au Pape Pie IX sur les prétentions des Évêques — lettre de M. Étienne au Pape sur la nécessité de l'unité de direction pour les Filles de la Charité.
18. Lettre de M. Étienne à M. Borgogno, procureur près du Saint-Siège en 1870 — Circulaire de M. Fiat au sujet des Visites dans les maisons de Sœurs, Nov. 1888 — Le secrétariat : une réforme urgente, 1399. — Décisions de la S.G. de EE. et RR. au sujet des confesseurs des Sœurs, 1875, 1883, 1897. — Le Saint-Siège ne veut plus autoriser l'union de deux communautés d'hommes et de femmes avec le même Supérieur général. (156-283)

L.6.

MÉMOIRE sur le Décret "*Quaeamodum*" et la DOCTRINE de S. VINCENT. La Doctrine de S. Vincent est conforme à la Doctrine de l'Église (1640-1890),

Doctrine de S. Vincent sur la direction ou compte de conscience — sur la confession — sur la communion. — De l'authenticité des règles communes des Filles de la Charité.

— NOTES et Pièces à l'appui du Mémoire sur le Décret "*Queamodum*" et la Doctrine de S. Vincent.

I. Les Règles Communes des Filles de la Charité ont été modifiées au Ch. VIII, §.2 et 4 après la mort de S. Vincent.

2. Erreurs théologiques du XVII s, faussement attribuées à S. Vincent.

3. Erreurs de doctrine depuis la fin du XVII s. jusqu'à nos jours, 1900. — Mémoire concernant les confessions et les communions des Filles [5] de la Charité — Document censurés à Rome — Historique de diverses phases de cette question avant et après le décret du 17 décembre 1890. (89-142)

L. 12

Historique des relations avec le Saint-Siège, 1880-1890 — Le Décret "*Quaemodum*" et la doctrine de S. Vincent — Mesures à proposer — Pièces justificatives.

L. 13

BIENS RELIGIEUX.— Note sur la bulle "ROMANOS PONTIFICES", 1881, étendue à toute la Catholicité par le Pape Léon XIII en 1890. (169)

L. 7

La Communauté des Filles de la Charité ; situation dans l'Église, documents, etc... 1630-1905 : Prologue — La Communauté diverses époques, 1633, 1660, 1792, 1898. Les dangers dont elle a été préservée. La protection du Saint-Siège. Mesures de prudence à observer pour que la direction de la Communauté reste ce que S. Vincent l'a établie. (3-26). — Situation de la Communauté dans l'Église. Sa direction, ses documents, sa hiérarchie (27-95). — Communautés actives fondées pendant les XVII et XVIII siècles et existant encore aujourd'hui. Table des Matières (96-99) — Mesures prises par S. Vincent et appliquées encore aujourd'hui par ses successeurs pour que la situation de la Communauté dans l'Église soit toujours ce qu'elle a été au début (102-107). — Mémoires de MM. Alrneras, Jolly, Sœurs Mathurine Guérin, Julienne La Boue, sur les qualités, etc... des postulantes (118-127). — Avantages de l'unité de direction pour la Communauté ; liste des actes pontificaux qui reconnaissent ou confèrent au Supérieur Général de la Mission la conduite des Filles de la Charité (129-132) — Tableau A./ Personnel des communautés de religieuses en 1792 au moment de la suppression en France (133) Tableau B./ Extrait de l'état dressé par la Direction Générale des cultes (1878-1880). (134) — La Communauté des Filles de la Charité et les Communautés des Sœurs à vœux simples : 1° Relevé des différences d'après le Guide [6] Canonique. — 2° Dispositions applicables à la Communauté. — Mesures de prudence, conclusions (135-150) — Les Communautés à vœux simples ; problème à résoudre pour éviter le morcellement et la dispersion (151-160) — La Direction des Filles de la Charité est une fonction de la Congrégation de la Mission. Le Supérieur Général de la Mission, au jour de son élection, *ipso facto*, sans autre formalité, est supérieur de la Communauté (162-230). — Mémoire relatif à l'autorité du Supérieur Général de la Mission sur la Communauté des Filles de la Charité (231-233). La Direction de Filles de la Charité : Mgr Boudinet, Mgr Manning (234). — La Bulle "Conditæ" et la Communauté (236-242), — *Normae secundum quas S. Congregatio Episcoporum et Regularium procedere solet in approbandis novis institutis votorum simplicium* ; texte latin avec des remarques concernant la Communauté des Filles de la Charité (243-301) — Le décret "*Queamadmodum*" : relations avec le Saint-Siège, (1882-1893). (303-309) — Note relative aux «MONITA» pour les confesseurs de Sœurs (310-311) — Le décret est-il observé à la Maison-Mère des Filles de la Charité ? (312-315). Quelques lettres au sujet du décret (316-319) — Quelques faits postérieurs au décret (320-321) — Lettres à des Sœurs au sujet des confessions et des communions (322-323) — Juridiction du Supérieur Général sur la Communauté : détails confidentiels (324) — Conférence du 11 mai 1895, à la retraite des Filles de la Charité, Sœurs Servantes (325) — Les «MONITA REVISÀ» — Les supérieures générales et les officières depuis la mort de M. Boré — Notes sur quelques sœurs.... (326-329) — La Communauté des Filles de la Charité, en 1890-96 — Difficultés à la suite du décret "*Queamadmodum*" : les documents de la Communauté — les œuvres de la Communauté (330-338) — Résumé d'un mémoire présenté, en 1874, au Supérieur Général relativement à la conduite de la Communauté (339-346) — Quelques points à noter (347-351) — Note sur le Calendrier : règlement dont on se servait autrefois, 1708, 1816. Projet (352-361) — Lettre [7] au Visiteur Apostolique : les communions accordées en bloc la Maison-Mère par M. Fiat, la confession des Nôtres, 16 avril 1899 (326-364) — Les Filles de la Charité sont-elles soumises aux obligations canoniques en ce qui concerne les confesseurs ? (365-372) — La communion dans la Communauté à la suite du Bref du Pape ; deux lettres à des sœurs, 1906 (373-378) — Circulaire de M. Étienne : établissement des conférences données aux Sœurs par les missionnaires, 1863 (374-378) — Le travail dans les ouvriers : les sœurs du Bon Pasteur de Nancy, étude sur les lois de 1874, 1881, 1892 et circulaires du Ministre, 14 octobre 1899 (379-405) — Le travail dans les Communautés, ouvriers, etc... (409-425) — Le chant à l'église (426-430) — Note relative aux Filles de la Charité (cette note était destinée être remise au Ministre des affaires Étrangères en prévision de la question portée à Rome au Concile du Vatican. Elle n'a pas été remise, le Concile ayant été suspendu, 1870). (432-440) — Copie d'un manuscrit de Mlle Le Gras(442-444) — Les Filles de la Charité en Irlande, 1815, Notice sur l'établissement de la Congrégation des Sœurs de la Charité Irlandaises (446-450).

MÉMOIRE sur la DIRECTION de la COMMUNAUTÉ

L. 26

Sommaire. — Mesures rendues nécessaires par le développement et l'extension de la Communauté, 1900.

Introduction. — Sources, ouvrages consultés (1-9) — Communauté de 1634-1655 1900 — Les communautés à vœux simples en France en 1899 ; considérations générales, mesures prises par Saint Vincent pour différencier sa Communauté d'avec les autres (10-30).

I. Comparaison de la Communauté des Filles de la Charité avec les autres communautés à vœux simples ; caractères distinctifs (32-53).

II. Mesures prises par S. Vincent et ses successeurs pour la bonne direction de la Communauté, en vue de la maintenir dans l'esprit de son état. [8] Documents, règle des offices etc.,, (54-73),

III. Mesures à prendre pour mettre les règlements de la Communauté avec la situation telle qu'elle est en 1899 , (74-100)

APPENDICE :

A. Le décret "*Quaeamodum*" et la doctrine de S. Vincent.

B. La direction de la Communauté est-elle un danger pour la Congrégation ?

C. De l'union dans la double famille de S. Vincent ; des dangers qui pourraient la menacer cette époque (101-145).

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

1° Acte d'établissement de la Communauté des Filles de la Charité, 8 août 1655 (146),

2° Acte de l'enregistrement des lettres patentes du roy Louis XIV, de novembre 1657, enregistrées le 16 décembre 1657 (147)

3° Approbation de la Communauté des Filles de la Charité par le Cardinal de Vendôme, 1668 (148)

4° Actes pontificaux concernant la Communauté (149)

5° Ce que le Supérieur Général a coutume de faire pour la conduite de Filles de la Charité (M. Bonnet), 1720. Le Directeur en l'absence du Supérieur Général, 1725 (150)

6° Mémoire sur la Conduite des Filles de la Charité (M. Bonnet), 1713 (151)

7° Deux circulaire de M. Bonnet aux Visiteurs pour les visites qu'ils doivent faire dans les maisons des sœurs, 1712, 1713 (152)

8° Conduite de la Visitatrice hors du temps de la visite (M. Bonnet), 1713 (153)

9° Ordonnances des visites, par M. Hénin, directeur , 1700 (154) ;

10° Ordonnances de M. Duchesne, à OYRON, 1737, 1741, 1745 ,

11° La Communauté de 1655 à 1899 ; nombre des maisons et des sujets; tableau des Provinces, 1874-1898 (155)

12° Circulaire de la Sœur Deleau : suppression de la Communauté ; partage des biens 1792 (156)

13° Délibération du Conseil de la Communauté du 6 juillet 1846 : le conseil domestique pour les maisons de six sœurs et au-dessus ; avis pour l'assistante (157)

14° Lettre de M. Jolly à la Sœur Menage : première idée d'un conseil provincial pour les sœurs; délibération des deux conseils réunis de la Congrégation et de la Communauté, 1724 (M. Bonnet, p. 158)

15° Régie de l'exercice de la Visitatrice et du conseil de [9] Province (M. Étienne, 1862); règlement pour déterminer les rapports entre le Visiteur et le Directeur quand ces deux fonctions sont séparées (159)

- 16° Le Catéchisme des Vœux approuvé par M. Pierron, en 1701; Mémoire sur le Vœu de Pauvreté des Filles de la Charité en 1869 (160)
- 17° Mémoire de M. Guarini, procureur près du S. Siège, sur les prétentions des Évêques, 1855 ; lettre M. Étienne au Pape Pie IX sur la nécessité de direction une dans la Communauté, 1855 (161)
- 18° Lettre de M. Étienne au Procureur près le Saint-Siège, en 1870 — requête de 1880 — rescrit de 1882 — circulaire de M. Fiat, 7 novembre 1898, au sujet des visites dans les maisons de Sœurs — Le Secrétariat ; une réforme urgente à faire... (162-163)
- 19° Décision de la S.C. des EE. et RR. au sujet des confesseurs des sœurs,,, San-Francisco 1875. 1897, et relativement à des demandes d'union entre deux communautés d'hommes et de femmes ayant le même supérieur général, 1862, 1898 (164).

SITUATION de la COMMUNAUTÉ dans l'ÉGLISE

MÉMOIRE A.

L. 28. 30

PARTIE I.

- §.I : Situation de la Communauté dans l'Église ; craintes des fondateurs — Les Communautés à vie active avant S.Vincent les Visitandines, les Ursulines, les Tiers-ordres — Les Communautés à vie active après S.Vincent ; leur nombre croissant ; leur division dans les diocèses, problème difficile ; les causes de ce morcellement — les communautés dérivées de celle des Filles de la Charité — Danger et crise de 1809 ; loi du 18 février 1809 ; le schisme de cinq ans ; M. Hanon ; le Vatican en 1870.
- §. II : Mesures prises par S. Vincent pour éviter le danger du cloître; le noviciat appelé *Séminaire*; l'habit à *la villageoise*, retraite d'un jour en entrant, avant les vœux ; pas d'examen canonique ; pas de dot à l'entrée ; le registre des entrées au séminaire d'EU, 1685-1719 ; une seule supérieure, des sœurs servantes; [10] pas de comptes à l'évêque ; Sœur Deleau en 1792 ; la Bulle *Romanos Pontifices* ; les sœurs gardent leurs biens ; les confesseurs simplement approuvés pour les fidèles ; le confesseur extraordinaire ; changer tous les trois ans ; la revue de tous les mois ; les visites des Visiteurs et des Visitatrices ; les sœurs sont paroissiennes ; la conférence; divers usages ; dévotions spéciales ; pas d'élections etc... Ordre des Œuvres des Filles de la Charité, les principales, les accessoires ; œuvres disparues ; œuvres nouvelles.
- §.III : La direction de la Communauté : Le Supérieur Général de la Mission est le Supérieur de la Communauté : 1° en Droit, 2° en fait : historique rapide; actes pontificaux ; les pouvoirs du Supérieur d'après ces Actes : sur les œuvres et les maisons, sur les choses et les biens, les personnes.
- §. VI : La hiérarchie dans la Communauté des Filles de la Charité.
- §. V : Le Documents, Statuts, les Règles Communes, les Conférences de S. Vincent sur les Règles, révision de M. Alméras ; les deux articles apposés au Décret "*Quaemadmodum*" ; les erreurs de quelques uns des successeurs de S. Vincent — Objet des Règles Communes — Règles d'Office — Documents divers Coutumier, Avis, Catéchisme, Actes Pontificaux, Manuel pour les écoles, les Circulaires des Supérieures et Supérieurs généraux ; les Privilèges et Indulgences ; les Conférences de S. Vincent etc...(1-107).

PARTIE II.

Notice historique sur la Communauté des Filles de la Charité, 1653-1908 . (114-123).

PIÈCES JUSTIFICATIVES :

- 1° Acte d'établissement des Officières de la Communauté des Filles de la Charité par M. Vincent, 18 août 1655 (120-123)

- 2° Approbation des Filles de la Charité par le Cardinal de Vendôme, 1668 (124-127)
- 3° Actes Pontificaux qui reconnaissent et confirment la dépendance des Filles de la Charité vis-à-vis de la Congrégation de la Mission (128-133) [11]
- 4° Statuts des Filles de la Charité (134-157)
- 5° Mémoire de M. Guarini, 1856 (158-163)
- 6° Lettre de M. Étienne au Pape Pie IX, 1856 (164-174)
- 7° Liste des Supérieurs de la Communauté depuis Mlle Legras, 1660 ; liste des maisons de la Communauté en 1895.

HISTORIQUE de la DIRECTION des FILLES de la CHARITÉ

MÉMOIRE B.

(Ce mémoire n'est qu'un *avant-projet* qui devra être examiné, revu, corrigé, etc... de manière à pouvoir être mi entre les mains, non seulement des Visiteurs, Directeurs et Supérieurs, mais même de tous les Confrères appliqués au ministère des Sœurs et de leurs Œuvres.) 1892-1896.

Sommaire :

L. 29, 30

- 1° Motifs de traiter ces questions : Prétentions des Ordinaires; Ignorance à ce sujet dans les deux Communautés ; conséquences qu'entraînerait la séparation des deux Communautés.
- 2° Commune origine des deux familles de S.Vincent ; l'esprit de l'état est le même ; Statuts approuvés en 1655.
- 3° Opinion de Mlle. Legras ; ses deux lettres à S. Vincent ; première période.
- 4° Approbation des Statuts : S.Vincent reconnu comme Supérieur de la Communauté par l'Ordinaire de Paris, puis par le Pouvoir Civil ; 2me période.
- 5° Le Cardinal de Vendôme ; premier acte pontifical par délégation. MM. Alméras, Jolly, Bonnet, 1672-1718.
- 6° Le danger : Le Concile du Vatican, 1870 ? la Direction des Sœurs en 1801, MM. Brunet, Placiard, Hanon ; M. d'Astros de 1801 à 1815.
- 7° M. Boujard, Dewailly ; le Conseil d'État en 1827. MM. NOZO, POUSSOU, 1842.
- 8° Mgr Murray de Dublin. M. Verbert, 1816. Premier schisme espagnol, 1818. Pourquoi le Pape l'a-t-il approuvé, puis révoqué ?
- 9° M. Étienne en 1843 ; mémoire Guarini, 1855 ; mémoire Perboyre, 1870.
- 10° Visite apostolique en Espagne, 1878. Rescrit de 1862 ; monita révisé par le S.Office, 1883.
- 11° Le Décret "*Qaeamadmodum*", Corrections confiées par le Pape au Supérieur Général de la Mission. Considération générale : le Pape Urbain VIII, le pape Benoît XIV; [12] diverses requêtes. Tous ces actes confirment l'union des deux Communauté.
- 12° Argument de prescription.
- 13° Le Saint-Siège n'approuve plus l'union d'une communauté de femmes à vie active avec une congrégation de prêtres ; conséquence : assurer une bonne direction à la Communauté de telle sorte qu'elle ne soit répréhensible à aucun point de vue.
- 14° Mesures de prudence observer par les supérieurs ; le rescrit de 1891.
- 15° Corrections à faire aux documents de la Communauté ; le § 2 du Chapitre VIII des Règles communes ; tableaux, circulaires, etc...

- 16° Les visites par les Visiteurs *in utroque foro*, comme autrefois : M. Vincent, M. Bonnet – les actes – les œuvres
- 17° Les communions des malades à la rue du Bac – direction dehors du confessionnal – à la mort de la sœur servante, désignation par les compagnes – chapelles intérieures – les confesseurs désignée.
- 18° Mesures de prudence à observer par les missionnaires; s'en tenir à leurs fonctions auprès de la Communauté ; les œuvres paroissiales ne les regardent pas ; la prudence vis-à-vis du clergé paroissial, curés, vicaires, aumôniers.
- 19° Les confesseurs, missionnaires ou autres, ne doivent pas s'occuper de l'administration des maisons de sœurs ; leur ministère doit être *extraordinaire* seulement, uniformité désirable.
- 20° Mesures de prudence garder par les sœurs : Concile de Vatican, 1870, visite des pauvres, orphelinats, vieillards, etc...
- 21° Intentions des bienfaiteurs; bonis dans les hôpitaux ; fourneaux économiques ; fondations de messes ; oratoire priva.
- 22° Les sœurs servantes qui ne veulent pas se soumettre au Décret "*Quaemadmodum*" : direction, confessions, communions.
- 23° Dissentiments publics avec les curés, vicaires... scandale à éviter ; l'Évêque pourra-t-il s'en mêler.
- 24° Quid ? si les sœurs ne voulaient plus de la direction de la Congrégation de la Mission ?
- 25° Le cas d'incapacité du Supérieur Général... Le texte de nos Règles Communes se trouverait mutilé, si on séparait les deux congrégations. **[13]**

ORPHELINATS.

L, 27, pp. 1-61

Les Orphelinats dans la Communauté : excellence de l'œuvre en général ; conditions indispensables pour qu'elle atteigne le but qu'on doit se proposer.

- I. – L'œuvre des orphelinats est-elle conforme ou opposée à l'esprit de l'Institut des Filles de la Charité ?
 - II. – Des inconvénients qui peuvent résulter de la mauvaise direction de cette œuvre,
 - 1° pour les enfants, 2° pour la Communauté.
 - III. – Des défauts à éviter dans l'éducation des orphelines ; mesures générales et particulières de prudence à observer.
 - IV. – Nécessité d'une enquête en France et ailleurs ; renseignements à prendre.
- Appendice : Des orphelinats de garçons ; documents du passé, 1646-1756.

POSTULANTES — DOTS

L. 27, pp. 63-69

Les dots exigées à l'entrée du Séminaire : Historique, avant 1792 ; depuis le rétablissement de la Communauté. Mesures à prendre.

Conditions d'admission des postulantes, dots, trousseau, etc...

L. 33, V

Note pour les postulantes, à garder dans chaque maison et à ne pas remettre aux postulantes (antérieure à 1850) — Lettre de la Sœur Mazin, 1^{er} janvier 1850 — Note pour les postulantes (après 1850) — Lettre de Sœur Moncellet, 17 juillet 1854. — Avis concernant les postulantes (après 1854.) — Avis concernant les postulantes, Sœur Louise Lequette : conditions pécuniaires pour les aspirantes.

MAISONS de RETRAITE pour les Sœurs

L. 27. pp. 80-92

Clichy, L'Haÿ, Montolieu, Château-l'Évêque ; historique — conséquences fâcheuses — Mesures à prendre.

ŒUVRES DIVERSES

L.27. pp. 93-III)

Le Maisons pour les Vieillards : discussion au sujet des [14] doutes élevés sur quelques points regardés ou non comme des innovations ; les maisons de Vieillards pensionnaires. — Les maisons de Campagne. — Les voitures de maître. — Œuvres nouvelles inconnues du temps de S.Vincent : 1° Les sœurs dans les usines, manufactures, mines. 2° Les Patronages de filles et de garçons. 3° Les crèches, 4° Les Ouvroirs externes, les Écoles Professionnelles. 5° Les Hôpitaux Militaires, les Écoles d'Enfants de Troupe 6° Les Fourneaux économiques : la Bonne-Garde. Dangers.

ÉCOLES des GRANDES VILLES

L. 27, pp. 113-128

Les écoles des grandes villes dirigées par les Filles de la Charité : 1° la faillite de l'enseignement congréganiste ; la cause. 2° Les documents du passé relatifs aux écoles. 3° La gratuité des écoles a toujours existé dans la Communauté. 5° L'argument tiré du Mandement du Cardinal GUIBERT en 1885. 6° La réunion des Visitatrices voisines de Paris ; les orphelinats ; exposé des difficultés. Objections. 7° Les vrais motifs. 8° Le Lucre.

Le TRAVAIL et sa RÉMUNÉRATION

L. 27, pp. 130-164

Le travail et sa rémunération dans les orphelinats ; les écoles professionnelles, etc... dirigées par des communautés (1899) : exploitation de l'enfance sous le couvert de la charité. Le travail des orphelines peut-il être considéré comme la propriété de la Communauté ? Si, NON, comment le produit du travail doit-il être reparti ? Le travail dans les ouvroirs : étude sur les lois de 1874, 1881, 1882 et circulaire du Ministère, octobre 1899 ; loi du 2 novembre sur le travail dans les ouvroirs. Le produit du travail ramené à l'heure du travail. Comment déterminer le chiffre des dépenses défalquer du produit du travail : trois solutions.

Conclusion pratique : nécessité d'une caisse des orphelines [15] dans chaque maison1 Le travail dans les orphelinats et ouvroirs de la Communauté des Filles de la Charité. Lettre à une Sœur servante qui avait demandé quelque éclaircissements sur la question du produit du travail des orphelines.

CORNETTE des FILLES de la CHARITÉ

L. 27 pp. 165-193

1° La cornette n'est pas une innovation ; les légendes.

2° Les origines, le mot "*Cornette*"

3° La Sœur Cabaret, circulaire du 26 juillet 1865 ; les Sœurs de Pologne ; la Cornette en 1724, 1750, 1780, au XIXe siècle.

4° L'habit des Filles de la Charité.

5° Extension de la Communauté depuis 1830 ; en Angleterre, en Orient ; les prisons ; le choléra à Athènes en 1854 ; M. Lepavec ; La Sœur Liniers à Salonique ; le respect des Turcs.

6° Tien-Tsin en 1870 ; la guerre avec l'Allemagne ; la Cornette en Espagne ; au Ministère des Affaires étrangères.

7° Popularité des Sœurs ; le bazar ; les actes d'héroïsme pendant la Commune.

8° Quelques exemples de fermeté : Bordeaux en 1871 etc... Le Pape Pie IX.

9° Conclusion : pas de publicité,

10° Gravures représentant la Cornette des Sœurs à diverses époques, explications.

STATUTS

L. 33-I

Statuts primitifs de la Confrérie de servantes des Pauvres Malades, 1654.

La Congrégation de la Mission et la Communauté en 1899. Dangers auxquels les deux Communautés sont exposées ; mesure à prendre. L. 33-III

Questions à soumettre à une l'assemblée Générale. L. 33-IV

Les **DIRECTEURS de PROVINCE** chez les Filles de la Charité. [16] Note à propos des Directeurs de Turin et de Naples, 1897.

SITUATION LÉGALE

L. 33-VI

Congrégation de la Mission et Communauté des Filles de la Charité : note sur la situation respective de ces deux communautés au point de vue légal en France. Erreur reconnue en 1902.

ÉLECTIONS à la COMMUNAUTÉ

L. 33-VII

Les élections à la Communauté en 1905 et en 1908: à propos de la prorogation des pouvoirs de la Sœur Kieffer comme Supérieure Générale ; remarques et notes.

MÉDITATIONS de RETRAITE

L. 33-VIII

Lettre circulaire de M. Bonnet pour marquer les sujets de méditations de la retraite de huit jours, 8 mars 1710 — Demande d'avis de la Sœur Visitatrice de Normandie; réponses, 29 juin 1913.

CONSEIL de la COMMUNAUTE

Décisions du Conseil de la Communauté du 16 octobre 1853 : Patentes de sœurs servantes seront envoyées , signées d'avance, pour être remplies par les Directeurs de Provinces, lorsque la nomination aura été sanctionnée par les supérieurs majeurs. Idem, pour les lettres des Vœux, qui seront déposées chez la Visitatrices. Les sœurs de quatre ans de vocation doivent demander elles-mêmes, les vœux à la Supérieure générale. A désirer que les jeunes sœurs soient envoyées à la Communauté à l'approche des vœux. Les circulaires du nouvel an et des vœux seront envoyées isolément. Les Sœurs Servantes doivent demander le renouvellement des vœux à la Supérieure générale. La sœur servante [17] doit toujours être désignée sous la dénomination de "Sœur Servante",

VŒUX des FILLES de la CHARITÉ

L. 33, pp. 3-4

Manière de faire les vœux dans la Communauté : pour les premiers vœux ; pour la rénovation du 25 mars. — Formule des vœux de la Communauté des Filles de la Charité.

DIRECTRICE du SÉMINAIRE (Avis aux)

L. 33, pp. 6-7

Former les jeunes Sœurs à la vie intérieure, à l'obéissance, à la Règle et aux Supérieurs. — Elles doivent être très soumises aux Supérieurs — Union parfaite entre elle — Ne vivre que pour le Séminaire et dans le Séminaire — N'avoir pas de préférence marquée — pas d'occupations étrangères — Cordialité et discrétion dans les relations avec les sœurs de la maison — Discrétion vis-à-vis des soeurs servantes chez qui les jeunes sœurs sont placées à leur sortie du séminaire — S'inspirer de la règle, de l'esprit et des écrits de S. Vincent et de Mlle Legras.

MAISON-MÈRE

L. 336X1

L'immeuble de la rue du Bac et le Conseil Municipal de la Ville d Paris : Historique — Documents — Où est le dossier ? 17 avril 1905 — Décisions prises, en 1880, sur la conduite à tenir en présence

de la menace de retrait de l'immeuble, — A propos du vote de la désaffectation par le Comité du budget du Conseil Municipal, dans la séance du 2 février 1907,

ÉCOLES MILITAIRES

L. 33-XII

Note relative aux Filles de la Charité affectées aux divers services dans les écoles militaires préparatoires [18] — Règlement intérieur en exécution du décret du 3 mars 1883, Ch. III (1-4) — La Sœur Servante de Rambouillet et l'ordinaire du *Cadre*, c'est-à-dire des sous-officiers et soldats composant le personnel inférieur des écoles ; graves inconvénients d'avoir accepté ce service ; opportunité de revenir sur cette mesure, septembre 1899 (5) — Lettres des Ministres de la guerre, 21 février 1890, 18 septembre 1899 (7-8) — RAMBOUILLET : Note relative au service de la cuisine et de la dépense ; lettre adressée, le 21 août, par le capitaine-commandant l'école à la Supérieure Générale ; lettre de la sœur Berlioz, sœur servante, au Commandant, 1^{er} juillet 1901 — Démarches à faire au Ministre pour arranger l'affaire, 4 septembre 1901 ; les lettres écrites par la sœur Berlioz, et non communiquées à la Communauté, 17 septembre 1901 (9-16) — SAINT-HYPPOLITE-DU-FORT : Difficulté propos de l'emplacement de la lingerie ; lettre de M. Mailly à la sœur servante, 4 décembre 1892 (17-18) — BILLIOM : Lettre de la sœur servante au Supérieur général ; prétention de l'administration de l'école de vouloir imposer aux Sœurs le service du "*Cadre*", décembre 1889 (19) — LA BOISSIÈRE : difficultés avec le Commandant de l'école exigeant que la sœur de la dépense lui servit des choses auxquelles il n'avait pas droit ; dénoncé au Ministre, il veut rendre les sœurs responsables, 23 juin 1896 (?)

HOPITAUX

L. 33-XIII

Hôpitaux Militaires clause du traité accordant aux sœurs une cuisine et une dépense séparées, le Gouvernement accordant une allocation de tant par sœur pour sa nourriture ; inconvénients de ce système, décembre 1898 (1-2) — Note relative au mobilier appartenant aux sœurs dans les maisons, hôpitaux et autres, qui n'appartiennent pas aux sœurs (3) — Hôpital Militaire du Val-de-Grâce : impossibilité d'assurer le service par [19] suite du manque du personnel militaire, 28 octobre, 1898 (5) — Hôpital marin de Pen-Bron à qui appartient le terrain sur lequel est bâti l'hôpital ? 2 décembre 1901 (6) — Pen-Brou : Colonies scolaires ; remise faite par la Cie. d'Orléans aux enfants et à la sœur qui les accompagne. Prétention des sœurs allant à la retraite du Croisic de jouir de la même réduction, 2 décembre 1901 (8) — Les Andelys : au sujet des bonis ; lettre à la Sœur Servante, 9 octobre 1897 (10-11) Smyrne, Hôpital Français : Le Gouvernement doit payer les grosses réparations ; lettre à Sœur Grancey, 15 mars 1900.

MAISONS (France et Étranger) .

L. 33-XIV

SAINT-CYR : Une sœur adonnée à la boisson..., étrange conduite de la Sœur Servante, 25 octobre 1908 (1-2) — Maison de l'Avenue Parmentier : Situation critique ; réclamations des entrepreneurs, créanciers, etc... (2)

MONTOLIEU : C'est la Congrégation qui est toujours propriétaire aux yeux de l'État (3)

AUTRICHE : La mortalité effrayante des sœurs (4-5)

DANEMARK : Démarche faite par Mme de Molke-Hatsfeld pour avoir des Sœurs à Copenhague ; lettre du Vicaire apostolique à la Supérieure Générale ; refus de la Communauté, sous prétexte que le Vicaire apostolique était opposé à la venue des sœurs ; Démenti formel donné par ce dernier ; lettre à la Comtesse de Molke, 8 janvier 1901 (6-9)

ORIENT : Note sur le rôle que jouent les Confrères et les Sœurs en Orient, 1875 (10)

IRLANDE : Demande en vue d'avoir des Filles de la Charité, adressée par Mgr. Murray, coadjuteur de l'archevêque de Dublin, au Pape Pie VII, en 1815 ; circulaire de M. Hanon en date du 1^{er} janvier 1915 ; projet d'établir à Dublin la Congrégation des Filles de la Charité (14)

CHINE : projet, au temps de M. Étienne, de faire venir à Paris quelques Sœurs chinoises ; n'y aurait-il pas lieu de reprendre ce projet ? (15)

ITALIE : Les religieuses dans les hôpitaux d'Italie ; lettre ce la Générale Voisin, Rome, [20] 4 mars 1906 (17)

BYROUTH : Notice sur la Sœur Gelas, journal l'"Éclair", 13 novembre 1898 (19)

CONSTANTINOPLE : Utilité de faire une enquête sur la manière dont les orphelines sont élevées dans la maison de S. Joseph, qui donne des résultats déplorables au point de vue de la morale, 25 novembre 1893 (20).

MÉLANGES

L. 33-XV

L'Annuaire des Dames de la Charité ; réflexions (2) La fermeture des Écoles, 10 avril 1904 (3)

Un point d'histoire relatif la boulangerie de la Communauté, (4)

La messe solennelle chantée à la rue du Bac, en présence des deux Communautés, par le Supérieur général, en actions de grâces de la préservation des deux Maisons-Mères, 21 octobre 1907 (5)

Les Filles de la Charité menacées de quitter leur habit pour conserver leurs œuvres, 22 janvier 1907 (6)

Le Lucre à la place de la Charité (7)

Lettre à une sœur sur la manière de passer les examens, 21 mai 1901 (9)

Au sujet de plaintes de parents, dont le enfants auraient eu plus ou moins à souffrir de mauvais traitements de la part de Sœurs de classe ; quelques faits regrettables : lettre à une Sœur, 31 janvier 1898 (L. 33-XIV pp. 22).

TESTAMENTS, TITRES

L.3-XVI

Note relative aux Testaments ; précaution à prendre pour que les testaments des Sœurs et des Missionnaires ne puissent pas être attaqués devant les tribunaux ou autrement. [21]

III. La Congrégation

ÉTAT de la CONGRÉGATION en 1885

L. 10

I. MAISON-MÈRE. : Immeubles dont elle se compose — Dépenses pour les constructions — Pertes occasionnées par de mauvais placements avant 1867 — Procès — Faillite de la Banque du Missouri — Danger des spéculations — précautions pour mettre à l'abri les fonds de la Congrégation et des particuliers — Comment la Maison-Mère peut faire face aux dépenses annuelles — Concours donné par la Communauté des Filles de la Charité — Manque d'ordre et de classement dans les archives du Secrétariat et de la Procure générale ; remèdes à y apporter — Établissement de la comptabilité de la procure générale, en 1868, sur le modèle de celle des recettes générales du Trésor en France — Le personnel de la Maison-Mère — Les confrères de passage — Les frères coadjuteurs — Quelques nouveautés dans la Congrégation : défaut de contrôle pour les ouvrages livrés à l'impression par des confrères — Séances littéraires, musicales, etc... (3-13)

II. PROVINCES de FRANCE.

1/ Grand Séminaires. Danger [22] des dépenses faites sans l'autorisation de l'évêque, de l'architecte diocésain, etc...- Traitement des Directeurs — Bourse noire — Il y aurait avantage à ce que l'enseignement soit uniforme dans tous les séminaires

Rareté des vocations venant des Grands Séminaires ; causes probables — Les supérieurs vicaires généraux — Le supérieurs confesseurs des séminaristes — Changement des supérieurs, des confrères — Remarques sur quelques Grands Séminaires. (14-20)

2/ Petits Séminaires — Danger des dépenses faites sans l'autorisation de l'évêque — On est moins exact que dans les Grands Séminaires à verser l'excédant des recettes à la Maison-Mère. — Voyages de vacances de confrères — Question de la préparation au Baccalauréat — Confession des externes, visites, direction et confession des Sœurs — L'enseignement des sciences — Les Petits Séminaires sont une œuvre propre de notre institut. — Remarques sur quelques Petits Séminaires, Collèges, Écoles apostoliques. (21-25)

3/ Missions. N'y aurait-il pas lieu de proscrire les missions données par un seul missionnaire ?

Tendance des maisons de pèlerinage à consacrer, sans permission, leur œuvre, tout l'argent qu'elles recueillent — Pas d'envoi d'excédant à la Maison-Mère — Abus des liqueurs — Habitude de fumer — Notes sur quelques maisons de missions. (25-29).

III. MISSIONS d'ORIENT

1/ Province de Constantinople :

Grande importance de cette mission — Œuvres des missionnaires et des Sœurs — S. BENOÎT — Propriété, au nom de l'Ambassade française — Œuvres diverses — Ressources — Dettes —

SAINT-VINCENT d'ASIE : avantage à se défaire de cette propriété, — Danger pour les confrères employés aux œuvres extérieures — Nécessité de conserver les Collèges d'Orient — Maisons des Sœurs de la Province de Constantinople.

SMYRNE : collège et mission — A qui appartient la propriété ? — Construction du nouveau Collège. [23] Notes sur les maisons de Sœurs de Smyrne.

SALONIQUE : Mission, Séminaire Bulgare, Œuvres des Sœurs.

SANTORIN — NAXIE : Mission perdue. (30-41)

2/ Province de Syrie

A. BEYROUTH : Œuvres, ressources — Construction d'un nouvel hôpital entreprise par le Visiteur — La propriété légale des maisons de Syrie est totalement ignorée de Paris ; travail à faire — Splendides œuvres des Sœurs à Beyrouth.

B. ALEXANDRIE : le collège détruit ne sera pas rétabli. — Indemnités à la suite de l'incendie. — Œuvres des Sœurs — Affaires de la Pommerais — Maison de campagne des Sœurs de la Miséricorde — Mauvaise construction de l'église et de la maison des confrères — La question des magasins — Préfets apostoliques à Constantinople et à Beyrouth — Question du personnel très délicate en Syrie, surtout pour les Sœurs. (41-45)

3/ ABYSSINIE : Province actuellement en ruines — Difficultés au début de la mission — La mission sous la protection des Turcs en territoire égyptien ; la retraite de Kéren a entraîné la retraite des Sœurs — La question de propriété — Précautions à prendre dans le choix de missionnaires à envoyer en Abyssinie — L'étude des langues du pays — Ressources de la mission — Dons faits à la mission par certaines Filles de la Charité. (46-48)

4/ ÎLE BOURBON : Il y a là encore des Sœurs qui n'ont pas vu de missionnaires depuis plus de dix ans.

5/ PERSE : Délégation apostolique — Ressources — Nestorianisme — Vocations de confrères et de Sœurs — Prêtres chaldéens — Lutte contre les Méthodistes — Dangers à éviter — Questions de propriété — Manœuvres des Jésuites en Orient ; conduite à tenir vis-à-vis d'eux. (48-51)

6/ CHINE : Six vicariats, une procure à Shang-Hay, maisons de Sœurs. — Insuffisance du personnel — Question d'un Délégué ou Nonce Apostolique — Devoir de soutenir [24] le Protectorat français — Dépenses considérables au Tch-Kiang — Vie exemplaire des missionnaires — Pratique de la pauvreté, de la régularité — Bon esprit — Nécessité de l'entente entre le Supérieur Général et les Vicaires apostoliques — Biens de Shang-Hay, propriété de la Congrégation (p. 56)

— Recrutement du clergé indigène — Importance de la Procure de Shang-Hay — Ressources fournis par l'œuvre de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, des Écoles d'orient — Mode de répartition des allocations (51-57).

IV. PROVINCES ÉTRANGÈRES.

A. — Françaises, c'est-à-dire qui reçoivent leur personnel de la Maison-Mère.

1/. Brésil : Pas de documents certains à Paris sur les propriétés de cette province — Œuvres — Ressources — Mauvaise administration à Caraça et à Campo-Bello — Remarques sur les maisons qui sont la propriété de la Congrégation — Dette de la maison des Sœurs de Bahia vis-à-vis de la Congrégation — Le Visiteur autorise à garder les excédants de recettes ; dangers de cette pratique. (58-61)

2/. République Argentine. Essais malheureux : Jujuy, Collège S. Louis, Azul — Avenir des maisons de LUJAN et de L'ASSOMPTION — Pensionnats de jeunes filles riches tenus par les Sœurs — Un mot sur les Collèges. (61)

3/. Amérique Centrale : Vicissitudes provenant de l'instabilité des pouvoirs politiques — Difficulté des missions — Séminaires. (63-64)

4/. Chili. : Pas de Séminaires — Œuvres des Sœurs, Chapelles publiques, Missions. (64-85)

5/. Pérou. : Essais malheureux : Séminaire de Cuzco, Collège d'AREQUIPA — Nécessité de faire des traités en bonne et due forme — Insuffisance du personnel dans les Séminaires — Séminaire interne pour les confrères et pour les sœurs — Bel avenir réservé aux œuvres des [25] Filles de la Charité dans les Amériques Espagnoles : les précautions à prendre — les confrères aumôniers des hôpitaux. (67)

6/. Portugal : Pénurie de confrères — La cure de S. Louis à Lisbonne — Les Filles de la Charité avant l'expulsion — Séminaire interne de Bemfica. (68-69)

B. — Province Étrangères non-françaises, c'est-à-dire qui ont leur Séminaire Interne, leur administration complète etc... Avantages et inconvénients de cette situation. (70-76)

I/. Italie.

a/. Province de Rome — La maison de Monte-Citorio privée d'une grande partie de ses immeubles — Efforts infructueux de M. Étienne pour lui éviter cette spoliation — Pauvreté de la maison par suite de placements imprudents — Services rendus aux Sœurs par les Missionnaires italiens — Œuvres — Le Procureur près le Saint-Siège. (77-79)

b/. Province de Lombardie : Séminaire interne — Titre de rente de la maison de Sarzane — Fondation Brignoles Sales. (79-80)

c/. Province de Naples : Très riche avant la Loi de Sécularisation, 1860 — Tentative de M. Étienne pour éviter la spoliation — Capital confié à la Procure Générale de Paris en 1860 ou 1089 — Origine de la maison de Chiara — Demande de plusieurs confrères à la province d'être envoyés dans les provinces françaises. (80-82)

II/ Espagne : État florissant de cette province — Un point noir. (82-86)

III/ Irlande. Province très prospère — Dette du Collège de Castlenock — Capital de fondation à reconstituer à Blackrock — Reconstruction de l'église de Philsborough — Constructions de Cork — Le séminaire des [26] Irlandais à Paris — Pas de Confrères anglais dans la Province. (86-87)

IV/ Prusse : Une seule maison Theux — Titres et papiers remis à la procure Générale par le Visiteur; rendus en 1893 — Fonds Lampieka et Micilski appartenant à la maison de Posan. (88)

V/ Pologne :

a/ Province de Cracovie. Vocations peu stables — Visiteur et Directeur du Séminaire interne sont français. (88)

b/ Ancienne Province de Varsovie. M. Eymont, curé de Vilna, est détenteur de 14000 roubles appartenant à la Congrégation. (89)

V/ Autriche : Heureux débuts de la Province — Œuvres des Sœurs — Les Sœurs de Gratz — Les Sœurs des prisons. (89-90)

VI/ Manille : Province composée uniquement de grands séminaires — Alimentée par la Province d'Espagne — Sœurs à voile. (91)

VIII/ État-Unis : Une des plus considérables de la Congrégation — Maisons et œuvres des confrères — Dette de 35000 fr. à la Procure Générale ; remise de cette dette par le Supérieur Général. (91-92)

IX/ Mexique : Confrères expulsés, maisons fermées ; les confrères ont réussi à se maintenir — Séminaires — Plus de Sœurs au Mexique — Deux point à noter (92)

Conclusion du présent travail (93) — Table des matières — Index analytique très détaillé...

RÉGIME ADMINISTRATIF de la CONGRÉGATION

L.16

1. Les Constitutions de la Congrégation et les Selectes. [27]

2. Les Règles des offices et les Directeurs.

3. Les Décrets.

4. Les Circulaires des Supérieurs Généraux.

5. Règle Communes. (22-31) De l'intégrité des documents constitutifs de la Congrégation ; sont-ils les mêmes qu'à l'origine ?— A/. Les constitutions — B/. Les Règles des Offices et les Directoires — C/. Les Décrets ; peut-on le révoquer ? Liste des décrets révoqués ou tombés en désuétude. D/. Les Circulaires des Supérieurs Généraux — E/. Les Règles Communes ; motif du retard de S. Vincent à les distribuer ; peuvent-elles être modifiées ? F/. Les "*Acta apostolica*". (139-170)

Des écrits et ouvrages imprimés dans la Congrégation.

I. Livres de Communauté : Lettres de S.Vincent, notices sur les Confrères défunts, mémoires pour servir à l'histoire de la Congrégation (différent avec les PP. Jésuites ; Annales diverses biographies, Miroir du Frère Coadjuteur, Journal de la Sainte-Agonie. (173-203)

II. Livres publiés par les nôtres; quelques incidents fâcheux, (220-221)

(Voir "Filles de la Charité" — L. 3)

CONSTITUTION INTÉRIEURE de la CONGRÉGATION

Considérations générales — Documents constitutifs ; leur autorité, leur intégrité — Situation de la Congrégation dans l'Église. § I. Les Constitutions — § II Les Selectes — § III. Les Décrets — § IV. Les règles des offices, les Directoires — § V, Les Circulaires ; réponses — § VI. Les Règles Communes — § VII. Les "*Acta apostolica*" ; analyse sommaire § VIII. La Hiérarchie dans la Congrégation ; le souverain Pontife, les Assemblées générales, le Supérieur Général, le Visiteur, le Supérieur local, les Conseils, les Admoniteurs, les Assistants, Secrétaires et Procureurs, les missionnaires appliqués directement aux œuvres de l'Institut, les frères étudiants et les séminaristes, les frères coadjuteurs.

5 Recueils in 4° — L. 7. 8. 9. 10. 11.

L'exemption de la Congrégation ; Historique de la question : l'Exemption dans la Congrégation 1632-1901. [28] L'exemption devant la S.C. des EE. et RR. (1881-1896) — Nouvelle phase de la

question (1896-1899) — Les Privilèges communiqués en épreuves — Une réponse de la S. C. des EE. et RR. — Les Explications des Règles — Nouvelle pratique usitée pour la première fois dans la Congrégation (1899-1901) — Pièces justificatives, (pp. 1-153).

De Exemptione Congregationis Missionis : Quaestio historica — Utrum Regularum Communium articulus quartus Capituli XI mutandus sit ? 1902 (pp. 43-84)

Réponse de la S.C, des EE. et RR. 14 décembre 1903. p. 153.

L. 14

Exemption de la Congrégation — État de la question en 1903 — La confession des nôtres — Note sommaire sur la solution de cette grave question — L'article 4 du Ch. II des Règles Communes — Le Supérieur Général est-il l'Ordinaire des siens ? — État de la question en septembre 1898 — *Opusculum de Confessione Nostrorum — Superior Generalis est-ne Ordinarius subditorum suorum ?* (pp. 1-125) — La Congrégation de la Mission est-elle "*plene exempta a jurisdictione Ordinariorum*" ou seulement "*exempta secundum quid*" juxta Art. 4. C. XI regulae ? Juin 1903. (pp. 132-152)

Solution définitive de l'Exemption de la Congrégation : La Réponse de 1881 est révoquée par le Décret de 1903, confirmé par le Pape, (127-130)

L. 15

PROCÈS et RÉCLAMATIONS d'HÉRITIERS

Avant 1868, la Congrégation perdait tous ses procès, causes probables de ces insuccès. Depuis 1868, au contraire, la Congrégation les a gagnés tous.

I. Procès Daudet — 2. Procès Paris — 3. Affaire Bézery — 4. Affaire Lespinasse de Florentin — 5. Procès Veyxere — 6. Affaire F. ... Sœur Bavaroise — 7. Procès d'Orly ; l'abbé Faure — 8. Affaire Vauris — 9. Affaire Sempé. 10. Procès Briant — 11. Affaire Bonne — 12. Ex-Sœur Lucas — Affaires Laurent et Berthet — 14. Actions [29] du Missouri — 15, procès de la rue de la LUNE — 16. Procès Roquefeuil, à Rodez — 17. Affaire Poustomis — 18. Affaire Mme Courtier — 19. Mme de Florenville — 20. Sœur Masson.

L. 16 pp. 94-113

VALEURS et TITRES appartenant aux maisons de Missions en France.

A propos du Décret de l'Assemblée de 1878, autorisant les supérieurs locaux à conserver les titres appartenant à leur maison. — Conditions mises par l'Assemblée à cette permission, restées à l'état de lettre morte; conséquence funestes : la maison de Lyon et la faillite de l'Union Générale — les titres de fondation de la maison de Rennes — Le testament de M, Lacour et le Berceau de S. Vincent. — Autre danger ; la fascination de la propriété : Toursainte — Bahia — Cadouin etc... Préférence accordée aux mission payantes — Autorisation de garder le excédants de recettes demandée sans raison. Bourse noire — Remèdes à apporter à cette situation. L.16 pp. 113-120

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS, 1901

Divers mémoires relatifs à tout ce qui s'est passé lors de la fermeture de nos maisons de France.

L'Avis du Conseil d'État du 16 janvier 1901, au sujet des Congrégations autorisées ; consultation de M. X jurisconsulte.

L. 18 pp. 1-14 ; L ; 19 pp. 1-14 ; L. 20 pp.1-19)

L'Avis du Conseil d'État du 16 janvier 1901 — Mesures à prendre contre la persécution. Note historique.

L. 17 pp.1-12 ; L. 18 pp.14-17 ; L. 19 pp. 18-20 ; L. 30 pp. 10-12

I. MÉMOIRE sur la situation légale de la Congrégation de la Mission, dite des Lazaristes, en France. Janvier 1901.

L. 17 pp. 14-30 ; L. 18 pp. 19-33; L. 19 pp, 21-37 ; L. 20 pp. 13-29. [30]

II. MÉMOIRE. — Le Décret du 7 prairial an XII, (1804). Rétablissement des missionnaires hors de France. — Photographie du Décret. Discussion du Décret qui rétablit les missions étrangères : S. Lazare, les Missions Étrangères, les Spiritains. Ordonnance royale relative au Grand Séminaire d'Amiens, 1816.

L. 17 pp. 32-41; L. 18 pp. 36-43; L. 19 pp. 39-47 ; L. 20 pp. 30-36.

État des maisons de la Congrégation en France, en 1902 L. 18. p 46 ; L. 19 p. 50 ; L. 20 p. 37.

Situation légale de la Congrégation en France, janvier 1903. — Conséquences de l'Avis du Conseil d'État.

I. Les Lazaristes n'ayant plus le moyen de se recruter en France, perdraient en peu d'années toutes leurs provinces de missions lointaines.

II. Les Sœurs de S. Vincent de Paul quitteraient toutes les Missions où il n'y aurait plus de Lazaristes. L. 18 pp. 48-77; L. 19 pp. 52-80 ; L. 20 pp. 38-60.

Lettres de M. Mailly à Mr. Fiat, Supérieur Général, 5 août et 12 août 1902. L. 18 pp 79-83 ; L. 19 pp. 82-87; L. 20 pp. 61-62

Au sujet d'une note erronée, remise à Mr. Delcassé, ministres des Affaires Étrangères, et communiquée à Mr. Dumay, Directeur des Cultes : remarques. L. 18 pp. 86-90 L. 19 pp 90-95; L. 20 pp.66-69.

Compte-rendu d'une visite de MM. Meugniot et Mailly à Mr. Dumay, Directeur des cultes, 29 Septembre 1902 L. 18 pp. 91-95 ; L. 19 pp 97-103 ; L. 20 pp. 70-73

Lettre de Mr. Mailly à Mr. Leborne, supérieur du Grand Séminaire de la Rochelle à l'occasion de la lettre de Mgr. Le Camus au sujet du manifeste des évêques, octobre 1902. L. 18. pp. 97-100 ; L. 19 pp 105-109; L. 20, pp. 75-78 **[31]**

Lettre de M. Combes à Mgr. Le Camus, en réponse à son Mémoire et à sa lettre. L.18 p.108; L.19 p.116; L.20 p.84

Notre autorisation au Conseil d'État ; opportunité de remettre à M. Dislère, président de Section, le volume des Actes (projet exécuté le 18 décembre 1902). L. 18 p.104 ; L.19. p. 113 ; L. 20 p. 84

La situation légale de la Congrégation en France. L. 18 p.104; t.19 p. 113 ; L.20 p.84

HISTORIQUE

L. 21

(Sous ce titre sont réunies des notes rédigées au jour le jour par M. Mailly).

Comment je tus amené à rédiger certains mémoires concernant la Congrégation et la Communauté des Filles de la Charité (8) — Note rédigée en juin 1878, lors du décès de M. Boré pour la convocation de l'Assemblée Générale de 1878 (9) — Affaires de Rome ; historique, note rédigée en 1895 (10-14) — Analyse de la Circulaire envoyée le 2 décembre 1895, par le Supérieur Général aux visiteurs d'Europe ; raisons pour et contre la résistance à la loi d'Accroissement (15-16) — A propos des affaires de Vichy ; la situation de M. Lambert, décembre 1897 (19) note incomplète — Plaintes de M. Fiat au sujet des accusations portées à Rome contre lui, (retraite des Sœurs Servantes de 1898, p.20) — Extrait d'une lettre de Mgr Bonetti au sujet des affaires de Rome. Changement de M. Barbagli. Refus par Rome d'agréer un procureur près le Saint-Siège, résidant à la maison française, 2 mai 1898 (21) — Note au sujet de certains reproches faits aux prêtres résidant à la Maison-Mère, par M. Fiat (conférence du vendredi 4 juin 1896, p. 22) — A propos de négociations entamées par le Ministre des Affaires Étrangères avec la Cour de Rome, pour la nomination d'un français au Siège patriarcal de Jérusalem 15 septembre 1898 (23-30). L'épopée du patriarcat de Jérusalem, 24 décembre 1898 (31-34) **[32]**

Désir manifesté par des Sœurs de Rome de voir le Supérieur Général faire le voyage de Rome pour calmer une bonne fois la révolte des missionnaires italiens. Désir de M. Bettembourg de quitter la

Procure Générale, 3 décembre 1898 (35) — A propos de la publicité à donner par le Supérieur Général à la lettre adressée par ordre du Pape à H. Martorelli. Le Cardinal Vanutelli et M. Bettembourg, 2 décembre 1898 (36) — Déclaration de M. Dumay, Directeur général des Cultes, au sujet de M. B... candidat au cardinalat, de M. Fiat et du gouvernement de la Congrégation, 6 janvier 1899 (37) — Voyage à Roue du Card. Richard et de M. Bettembourg. Intrigues de M.B..... Dangers pour les Finances de la Procure Générale, 9 janvier 1899 438-42) — Propos contradictoires au sujet du cardinalat de M.B... Un article de l'*Univers* etc... (43-46). Crise pour la Congrégation et les personnes qui la composent ; motifs. MM. Lany et Bettembourg et les directions pontificales. La question du cardinalat, mars-mai 1899 (47-52) Les élections de 1899 à la Communauté ; Sœurs Kieffer, Coursin et Descubes (53).— Réflexions sur le sort des Présidents de la République, en France (54) — A propos du retour de Chine de M. Meugniot, 15 juin 1899 (55) — Conférence du 30 juin 1899 : la Religion de S.Pierre (56) — A propos de la venue de Mgr. Tanoux à Saint-Lazare, 10 juillet 1899 (57) Reflexions au sujet d'une lettre de M. Flat à M. Bettembourg, 19 juillet 1899 (58) — Une voyante au séminaire de la Communauté ; la Sœur Lestrade, Août 1899 (59) — Affaires de Rome ; démission de M. Fiat exigée par le S. Office ; intervention du Pape . la prière des Cardinaux et des Évêques français etc... 6 août 1899 (63) — Racontars au sujet de M. Bettembourg, 29 août 1899 (63) — État des Missions dans l'Amérique du Sud ; plaintes des évêques ; M. Bettembourg, commissaire extraordinaire 31 août 1899 (64) — M. Bettembourg et M. Constans, 30 septembre 1899 (65) — A propos de la dispense accordée au sous-diacre Marie, 4 octobre 1899 (66) — **[33]** La circulaire de la Sœur Kieffer sur la tuberculose ; 1^{er} janvier 1900 (67) — La circulaire du 1^{er} janvier 1900 ; le Séminaire S. Vinent ; le Séminaire international de Rome; relations de la Congrégation avec les Congrégations Romaines; MM. Pouget et Ermoni, 2-3 janv, 1900 (69-71) — Situation de plus en plus fâcheuse de la Congrégation, 7 janv. 1900 (72) — Mme Reine et les 600 000 fr, pour la maison de Rome. Le petit "gueuleton" de la Sainte-Enfance, etc... 11-12 janv. 1900 (73) — La nouvelle règle du séminaire, dite primitive (7) — Danser d'écrire dans les journaux, revues, etc..., 20 avril 1900 (75-76) — Interdiction des missions en France, par Waldeck-Rousseau. le Nonce Lorenzelli, mai. 1900 (77) Voyage de M. Fiat à Rome pour la Béatification du B. Clet. Le Cardinal Gotti et la nomination d'un procureur français près le St-Siège, 17 juillet 1900 (78) — A propos des prédictions du Curé d'Ars rapportées par le Frère Gaven, 17 juillet 1900 (79) — Nouvelles de Rome (80) — La Chine et les aumôniers militaires (81) — Les missions sont-elles interdites par le gouvernement ? (82) — La prononciation du latin (84) — Entrevue de Mgr. Bonetti et de M. Dumay, Constantinople, août 1900 (86) —A propos des missions en France (87) — Voyage de Mgr. Favier en Europe (88) — Une révélation : le chien noir, une lettre d'Évêque (89) — Interdiction des religieux pour l'enseignement des grands séminaires (90-91) — La réforme des grands séminaires (92). Wadek-Rousseau et son discours de Toulouse (95) — La persécution religieuse imminente (96) — Le Pape et le Gouvernement français (98) — La situation au 21 janv. 1901 : le ralliement ; la lettre de Mgr. Fuzet sur les grands séminaires ; voyage du Card. Richard à Rome. Le Père Du Lac. Entrevue de M, Bettembourg et M. Valdeck-Rousseau. Entrevue de M.Bettembourg et du Nonce. Départ de M. Bettembourg pour Rome. La "*Politique Nouvelle*", etc... (101402) — Résumé des relations de la Congrégation avec le Saint-Siège et avec le Gouvernement français, 20 février 1901 (113-115) — Un article de la "*Libre Parole*" sur L B... (116) — L'Esprit Primitif (117) — Au sujet de la fermeture du collège de Montdidier (119) — Un article du *Soleil* **[34]** sur M. Bettembourg (120) — La situation après l'expulsion des congrégations d'hommes non autorisés (121). — Le départ des confrères des grands séminaires, juillet 1903 (124) — Départ de M. Delanghe pour Dax ; étrange conduite des étudiants de la Maison-Mère en cette occasion (127) — Scellés mis sur la chapelle de Vichy, 13 août 1903 (128) — A propos de la démission de M. Fiat à l'Assemblée de 1902 (129) — Danger de l'intervention des députés de l'opposition dans l'affaire de la Maison-Mère, projet Bienvenu-Martin, (130) — Mgr. Latty et les erreurs modernes — La sœur N... (Vignancourt) p. 131 — Les idées modernistes à S. Lazare (132) — Les élections à la Communauté, 1905. A propos de certaines prédictions (134) — Fête de la Translation, 28 avril 1905 (135) — La réunion des évêques : danger d'en héberger quelques uns à la Maison-Mère, 25 mai. 1906 — Le vote sur les associations culturelles (137-139).

LA PERSÉCUTION LÉGALE

L'avenir probable des communautés en France et en particulier des deux nôtres, note rédigée en 1885 (142-160) — Vue d'ensemble sur les deux familles de S.Vincent, 1892 (161-170) — La persécution religieuse au XIXe s, quelques notes rédigées à diverses époques au sujet des lois fiscales depuis 1880, mai. 1899 (171-183) — Notes en révision de l'avenir ; quelques mesures de prudence, 1789, 1792, 1870, 1871, 1903 (184).

AFFAIRES DE ROME

L. 21

Quelques notes sur la procédure à Rome — Le décret "*Auctis*", 4 novembre 1892 (185-198) — Mémoire sur la situation de la Congrégation et de la Communauté des Filles de la Charité en 1896 (197-212) — Note confidentielle au sujet des relations de la Congrégation avec le Saint-Siège de 1842 à 1897 (213-221) — Notes sur quelques points relatifs aux difficultés qui ont occasionné les voyages de M. Fiat à Rome, 1896 ; les décisions de la S. Cong. des EE. et RR. en décembre 1896, etc... (222-227) — Note sur la situation de la Congrégation [35] au 30 mars 1898 erreurs — Documents faux — Insoumission — Convocation d'une Assemblée Générale impossible ou du moins très difficile en ce moment ; pourquoi ? (228-239) — La situation, juin-juillet 1898 (240-252) — Remarques : 1° sur le Bref du Pape à M. Fiat, du 1^{er} août 1898 ; 2° sur la circulaire du 4 septembre 1898 au sujet du Bref précédent. Copie de la circulaire aux provinces d'Italie (253-259) — Les trois provinces d'Italie, 1880-1898 (271) — La confession des nôtres ; Le Supérieur Général, est-il l'Ordinaire des siens, 1880-1882 ; requête adressée au Saint-Siège ; la direction des Filles de la Charité ; le tableau des communions dénoncé à Rome, etc... (272-307) — La Congrégation de la Mission et la Communauté des Filles de la Charité en 1898 ; situation de ces deux communautés ; dangers dont elles sont menacées depuis vingt ans ; pièces à consulter mémoires, notes, circulaires. (308-317) — Relations avec le Saint-Siège de 1880 à 1895, mémoire (34-339). Questions à soumettre à l'Assemblée provinciale de Paris, juillet 1902, en vue de vœux à présenter Assemblée Générale (370-380)

PROVINCES ÉTRANGÈRES

I. ITALIE

L. 23. I.

Mémoire relatif au recours adressé au Saint-Siège par quelques missionnaires italiens de la Province de Rome (2-7) — Les trois provinces d'Italie : historique abrégé de la rébellion des missionnaires italiens, dans quelques documents, circulaires, etc... Exposé chronologique des faits ; preuves à l'appui (8-34) — Relation abrégée de ce qui s'est passé à Rome, à Naples, à Turin, en 1896. (535-56) — Note relative au Mémoire présenté au Supérieur Général en 1898, par les Députés italiens (57-62) — Hypothèse de la séparation d'une ou de plusieurs provinces de la Congrégation ; conditions probables à remplir. [36] Le passé et l'avenir. Danger qui résulterait de la situation actuelle si elle venait à se prolonger (63-66) — Situation au 19 juillet 1898 : la déposition de M. Martorelli comme visiteur ; le rappel en France de M. Demiautte ; lettre du Card. Vanutelli à M. Martorelli ; l'accusation de gallophobie ; la révolte des italiens. (67-71).

II. ESPAGNE

L. 23. I.

Le rectorat de Saint-Louis-des-Français : M. Alvernhe et la pension de l'abbé Etchevery (73) — Y a-t-il lieu de conserver le rectorat de Madrid, ou vaut-il mieux abandonner ce poste ? 3 mai 1875 (74-81) — Note sur la situation des Lazaristes et des Sœurs françaises en Espagne, 29 juillet 1875 (81-83) — Agissements à Rome des Sœurs à voile (85-87) — Lettre à M. Alvernhe : affaire Etchevery, 1876, (88-89) — Note relative au changement de M. Alvernhe, 27 septembre 1878 (90) — Le changement de M. Alvernhe et le Ministère des Affaires Étrangères (91-94). — Note relative à

l'œuvre de S. Louis à Madrid, envoyée le 1^{er} septembre par M. Étienne au Ministère des Affaires Étrangères à Paris (97-100) — La maison française à Madrid : lettre à M. Tanoux, 3 janvier 1892 ; M. Tanoux, évêque, 1898 (101-103) — Lettre à M. George, 4 novembre 1900 (103) — Le rectorat de S.Louis, 1901; extrait d'une lettre de Sœur N... concernant M. Cellarie, Directeur des Sœurs de Madrid (104-107) — Notes sur les Lazaristes et les Filles de la Charité en Espagne (108-109) — Situation pénible des Filles de la Charité en Espagne ; lettre de M. A. Thureau-Dangin, 4 novembre 1875 (110) — Lettres à M. Borgogno, procureur près le Saint-Siège, à M. Alvernhe, à M. Lotteri ; affaires d'Espagne, 1875, (111-121) — Lettre à la Sœur Kieffer au sujet des 54 000 fr. qu'elle demande ; interdiction des séminaires pour les sœurs, 16 octobre 1877 (122-123) — L'esprit de séparatiste dans la Province d'Espagne (123 bis) — Lettre à M. Tanoux, 2 juin 1895 (124) — Lettre à M. George 22 juillet [37] 1895 (125) — Lettres de M. Mailly à M. Bourin, notaire au sujet des propriétés qui sont à son non en Espagne, 18-30 avril 1886 (126-127) — Lettres diverses (126-127) — Association ou congrégation de la Maternité de la T.S, Vierge et de S. Vincent de Paul à Madrid (130).

III. JÉRUSALEM

L. 23. I

Note relative aux œuvres de Jérusalem, en 1872, le Gouvernement français offre la Congrégation l'église Sainte-Anne ; refus de M. Étienne. Projet de la Duchesse de Chevreuse de fonder une maison de Sœurs à Jérusalem ; refus de M. Étienne ; ce projet a été réalisé après lui. Mécontentements des autres communautés. Les confrères allemands aumôniers de l'hôpital ; réclamations du Gouvernement français. (133-139)

IV. SMYRNE

L. 23. I

La maison de la Sainte Vierge à Éphèse lettre de M. Mailly à M. Poulin supérieur de Smyrne. Note adressée à M. Fiat sur la maison de la Sainte Vierge aux environs d'Éphèse novembre 1893 (142-144).

IV. ABYSSINIE

L. 23. I

Lettre de Mgr. Crouzet au journal l'AUTORIÉ, à propos d'un article du "*Secolo*" de Milan, janvier 1895 (146) — Lettre à M. Picard, 23 avril 1895 (147) — Situation de la Mission d'Abyssinie au 15 septembre 1897 (148-152) — Lettre à M. Coulbeaux, 7 octobre 1897 (153-155) — La mission d'Abyssinie en 1897. (156-157) — Lettre à M. Picard 2 juin 1897 (158-165) — A M. Coulbeaux, 22 janvier 1898, (166) — A la Sœur M... (167) — Lettre à M. Picard (168-169) — Lettre de M. Picard à M. N..., 24 mai 1898 (170-171) — Copie d'une supplique de M. Coulbeaux au Pape ; lettre de M. Fiat au Cardinal Préfet de la Propagande, 21 janvier [38] 1901 (172-173) - Lettre à M. Coulbeaux, 7 février 1901 (178-179) - Note sur la Mission d'Abyssinie, M. Coulbeaux (178-190) - Historique: Mission d'Abyssinie, 1860, 1890, 1902 (191-194) — Extrait du N° de la «*Libre Parole*» ; Un mauvais coup du Cardinal Lodochowski, 10 février 1902 (194).

VI. CONSTANTINOPLE

L. 23. II

Visite de Saint-Benoît en 1893 ; note avant la visite, juillet 1893 — Le passé de Saint-Benoît — Instructions ou remarques au Visiteur (M. Lobry) dans le cours de la visite de 1893 — Notes sur le personnel de la maison — Quelques points signalés au Supérieur Général — Note sur une demande de M. Fiat à M. Lobry, en vue d'obtenir du Sultan, par l'intermédiaire de Mgr Azarian, qu'il écrive au Pape pour lui demander de vouloir bien s'occuper de la cause de Mlle Legras, 1^{er} décembre 1891 (1-14) — Note sur l'achat projeté du Collège de Sainte-Pulcherie (15-36) — Mémoire pour régler d'une façon définitive la situation respective des Missionnaires et des Filles de la Charité dans l'enclos de Saint-Benoît, 1893 ; Ordonnances préparées par le Visiteur extraordinaire, en 1893, et

soumises à l'approbation du Supérieur général ; le terrain de Saint-Benoît et les Sœurs de Galata, 4 janvier 1894 (36-46).

VII. SALONIQUE — MISSION BULGARE

L. 23. II

Quelques Ordonnances de visite de M. Lobry ; visites de 1889 et 1892 (48) — Renseignements sur Salonique (49-50) — Affaire de la société coopérative de Salonique (51) M. Fiat demande à M. Mailly de partir à Salonique comme Commissaire extraordinaire, 13 juin 1893 (52-53) — Note pour L. Mailly au sujet de la visite à faire à Salonique, surtout pour le séminaire et la mission bulgare (54) — Engagement de MM. Gorlin et Galineau vis-à-vis de la Banque Ottomane, 4 avril 1892 (65-56) — Un [39] prêtre missionnaire peut-il vendre les produits de sa propriété ? A propos de M. Gorlin, novembre 1892 (57-59) — Notes sur Salonique, mission et séminaire bulgare, rédigées avant de partir pour la visite, 20-22 juin 1893 (81-75) — Lettres divers avant d'arriver à Salonique (77-89) — Notes données par M. Lobry au cours de la Visite, septembre 1893 (90) — Notes diverses ; une histoire drolatique, 3 septembre 1893 (91-92) — Mémoire de M. Alloati : projet de fondation de religieux eucharistins (98-99) — Copie d'une lettre de M. Gorlin à Mgr. Mlladenof, 27 septembre 1893 (97) — La mission bulgare, son avenir ; rapport sur la visite faite à la maison de Salonique, mission, 9-15 octobre 1893 (102) — Visite de la maison de Zeitenlick, 18-23 octobre 1893, copie des ordonnances (103) — Projet d'arrangement avec Basile Nicoloff, pour le magasin, 18 octobre 1893 (104) — Notes sur MM. Kryweski et Cadal, 17 octobre 1893 (105) — Conseil épiscopal de Mgr. Mlladenof, présidence de M. Mailly, commissaire apostolique; décisions, 23 octobre 1893 (106-107) — Lettre à M. Barbagli, procureur près du Saint-Siège, Belgrade, 28 octobre 1893 (108) — L'avenir du séminaire bulgare à Salonique, novembre 1893 (109) Rapport à la Congrégation de *Propaganda Fide* remis au Cardinal Ledochwski par M. Mailly commissaire apostolique, 4 novembre 1893 (110-131) — Mesures proposée à la S. Congrégation (132) — Notes confidentielles sur Mgr. Mlladenof (133-135) — Continuation du rapport à la Propagande (136-139) — Note sur la maison des Sœurs à Salonique (142) — Affaires de la mission bulgare (152) — Lettre de Sœur Morel ; Conduite de Mgr. Mlladenof à son égard, 2 décembre 1893 (155) — M. Gorlin : faits à lui reprocher (157) La lettre du Pope Tapkoff (159) — Lettre de Mgr. Mlladenof à Mgr. Bonetti : plaintes contre M. Mailly, 3 janvier 1894 (150) — Note sur Salonique et les prétentions de MM. Lobry et Gorlin au sujet du retour de ce dernier à Salonique, 21 janvier 1894 (168) — Réclamations pécuniaires de Mgr. Mlladenof (174) — Lettre de M. Fiat à M. Lobry: il l'envoie à Salonique ; lettre de M. Lobry à Mgr. Bonetti, au sujet de cette mission ; réflexions de M. Mailly sur ces [40] deux lettres (175-177). — Gêne pour les confrères de Zeitenliok de la présence de Mgr. et de ses Popes dans la maison — Espoir de Mgr. Mlladenof de voir revenir M. Gorlin à Salonique — Mesures à prendre pour empêcher Mgr. Mlladenof de fermer les écoles de village (170) — Changement de M. Ypert ; réflexions à ce sujet (187). La Mission Bulgare à Salonique, M. Gorlin ; note remise à M. Fiat, octobre 1894 (202-204) — Engagements de MM. Galineau et Gorlin vis-à-vis de la Banque Ottomane (208). — Note relative à la Mission de Bulgarie, déc. 1894 (208) — Lettre à M. HUET; détails sur la visite de Salonique, 17 oct. 1893 (211). Résumé de l'affaire de Bulgarie depuis 1893 jusqu'en novembre 1894 (218) — Lettre à M. Stoffer à Vienne ; envoi d'un article de journal relatant que les journaux de Vienne annoncent que la Communion Bulgare-Catholique a suivi Mgr. Mlladenoff dans son apostasie, ce qui est faux (223) — Résultats de la mission extraordinaire de M. Mailly en Bulgarie, 1893-1894) — M. Lobry promet de payer la traite de 10 000 fr. lancée sur M. Fiat par Mgr. Mlladenof — Mgr. Crouset interviewé par le "*Matin*". — Voyage à Rome de M. Bettembourg avec le Baron de Mackau — La question des rites orientaux (229) — Résultats de la mission de M. Mailly en Bulgarie ; lettre à M. N... 17 janv. 1895 (234-235) — Note sur la mission bulgare (238-239) — Lettre de Léon XIII à Mgr. Bonetti ; il déplore l'apostasie de Mgr. Mlladenof ; il frappe l'apostat d'anathème ; il défend aux fidèles de l'écouter, 7 avril 1895 (250) — Au sujet de l'abandon proposé de la mission bulgare, lettre à M. Poulin (253) — Lettre du Card. Lodochowski à M. Mailly ; il le remercie de l'envoi du texte, et de la traduction française du factum de l'évêque apostat, 10 mai 1895 (255) — Lettre de Mgr. Bonetti ; il annonce la

prochaine consécration épiscopale du P. Épiphanie (267) — Note relative aux Eucharistines (268) — Projet de lettre à envoyer aux supérieurs de la province de Constantinople au sujet des fondations perpétuelles (274) — Note sur la question bulgare; l'Exarchisme — La construction de l'église bulgare ; les quêtes, etc... (276-277) — Question à poser à Mgr. Bonetti et à M. Gorlin (278) — Agrandissement de l'église de Salonique (279) — Quête faite en Autriche par le Frère Mertens en 1885-86) (280) — [41] Marche à suivre avec Mgr. Mladenof (281) — Notes pour un rapport à la Propagande (282).

LETTRES :

A M. ALLOUATI : S'assurer que les Popes disent les Messes – (140) Divers (154) — Le conseil doit refuser à Mgr, Mladenof l'argent pour son voyage à Rome(165) — La maison de Guevgely ; suppression du traitement de quelques Popes (181) — Difficultés dans le district de KOUKOUCH (190).

A M. LOBRY : Ne pas payer les frais de voyage de Mgr. M. à Rome (184) — Plaintes de Mgr. M. contre MM. Mailly, Ypert et Gafineau ; ordre de M. le Supérieur Général de mettre Mgr M. à la porte de Zeitenlick, ect... (180) — Danger de n'avoir pas de titres réguliers des propriété (220) — Demande de renseignements sur le frère Bonnault (247) — Demande de renseignements sur un collègue de St. Grégoire l'Illuminateur (269)

A M. YPERT : Conseil de vendre chevaux et voiture (142) Affaire Nicoloff ; réclamation de 150 000 francs faite par Mgr. M. (151) — Le Pope Peter ; payer exactement les Popes (166) — Au sujet du voyage à Rome de Mgr. M... (167) — Propriété de Zeitenlick (183) — A propos de son changement. (191)

A M. GALINEAU : Traitement des Popes (146) Ne pas faire d'avance (146) — Déposer l'argent à la Banque Ottomane (147) — Ne rien donner pour le compte de Mgr. M... (148) _ Séparer les intérêts de la Congrégation de ceux de Mgr. M. (153) — Détermination de la somme à payer par Mgr. M... s'il veut rester au séminaire (162) — Au sujet du voyage de Mgr. M... à Rome (163) — Décision prise par Rome vis-à-vis de Mgr. M... en matière d'argent ; désir de M. Gorlin de revenir à Salonique (189) — Mesures à prendre pour le traitement et la pension de Mgr. M... et de ses popes (171-173) Mgr. M... et la question des diplômes et des mariages (178) — Honoraire de messes (182) — Au sujet de ses fonctions de trésorier du Conseil épiscopal (188) Promesse d'envoi d'une custode pour l'ostensoir. (195) — Construction d'une résidence personnelle pour Mgr. M... ; refuser tout paiement (196) Traite de 10 000 francs tirée sur M. Fiat par Mgr. M...; protestée ; projet de M. Lobry de faire [42] revenir M. Gorlin à Salonique; ses pourparlers avec les Jésuites pour Sainte-Pulcherie (213) — Destitution par Rome de l'Évêque M... le P. Épiphanie le remplace provisoirement (225) — Au sujet du séminaire bulgare (217) — Intrigue pour ramener Mgr, M... et M. Gorlin à Salonique (231).

A Mgr, BONETTI : Accusation portée par M. Gorlin contre la Congrégation et contre la Délégation Apostolique d'avoir ruiné, ou au moins lésé la mission bulgare (186) — A propos de la lettre de Mgr. Crouzet aux journaux ; obstacles à la consécration épiscopale du P. Épiphanie (230) — L'Évêque apostat, de retour à Salonique (237) — M. Réveillière, commissaire extraordinaire, envoyé pour faire cesser le commerce d'épicerie fondé par M. Gorlin (240) — Vol de lettres par Mgr. M... au moyen de fausses clefs, dans la chambre de M. Ypert, pendant que celui-ci était malade à l'hôpital (243). Lettres à M. Réveillière (241-244). — Bruit qu'une autre congrégation se proposerait pour nous remplacer à la mission bulgare (259). — M, Mailly est heureux d'apprendre que la Macédoine va avoir un Évêque ; il pense toujours qu'on essaie de ramener l'évêque M... sur son siège (252) — La question Azarian-Mladenof (258) — La supérieure générale à Rome ; M. Barbagli lui conseille de faire la communion tous les jours ; réponse de la supérieure générale ; nouvelles de l'apostat M... (260) — Lettre d'amende honorable de l'évêque M... aux Bulgares-unis de la Macédoine, 29 Juin 1895 (261) — Bruit la nomination de Mgr. Petkorf comme administrateur de la Mission Bulgare ; apostasie de Mgr. Nil (266).

A Sœur POURTALES : pp. 184, 185, 189, 192, 193, 195, 199, 200, 201, 209, 210, 214, 216, 219, 222, 224, 225, 224, 233, 236, 242, 246, 251, 254, 256, 257, 259, 263, 264, 265, 270, 271, 272, 273.

QUESTION des RITES ORIENTAUX

Rescrit de S.S. le Pape Pie VI autorisant la Congrégation de la Mission à recevoir des sujets appartenant à des rites orientaux et à les faire passer au rite latin après deux ans de probation, 4 sept. 1784 (284) — Extrait de la lettre de M. Fiat au Cardinal Simeoni pour demander le passage de MM. Gorlin et Morel au rite bulgare ; demande au Pape ; réponse, juillet 1891 [43] (285) — Note sur la récitation du Bréviaire dans les rites orientaux ; note manuscrite sur les rites orientaux ; divers recours de M. Étienne, supérieur général, au sujet des jeunes orientaux qui désirent entrer dans la Congrégation, 1870-1872 (290) — Les rites orientaux ; la vérité sur cette question ; un article de l' "Opinione" , etc... (291-397)

Un aperçu des QUESTIONS qui doivent être traitées dans la prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L. 32. II

EXEMPTION de la CONGRÉGATION.

Déclaration lue par M. Fiat le 13 avril 1899, à l' "Obéissance" à midi, devant toute la Communauté. Remarques au sujet de cette déclaration ; le textes des Règles communes menacé ; le décret de l'Assemblée de 1890.

PRIVILÈGES.

Réfutation des Réponses de M. L... aux observations et critiques faites au volume des Privilèges. L. 32. V

Relation abrégée des DANGERS dont a été menacée la Congrégation au point de vue de l'altération de ses documents, de l'esprit, de l'état et de son unité. 1896. L. 32. VI

Assemblée provinciale de Paris et Assemblée sexennale de 1908. — Vœux proposés. L. 32. VII

L'ABYSSINIE (1895-1900).

Notes sur les événements ; lettres. L. 32.VIII

ROME : MAISON des ÉTUDES.

Cette maison a-t-elle réalisé les espérances qu'on avait conçues au début ? L. 32. IX

ANNALES de la CONGRÉGATION.

Mémoire relatif aux "Annales" [44] et en général tout ce qui s'imprime dans la Congrégation. Comité nommé par M. Étienne pour faire subir un examen sérieux à toute sorte de production littéraire émanant des missionnaires. Règlement du Comité de rédaction des "Annales. Le comité est dissous à la nomination de M. Boré, comme Supérieur général. L. 32. X

Remarques sur le MÉMOIRE présent par les Députés Italiens M. le Supérieur Général, lors de l'Assemblée sexennale de 1896. L. 32. XI

ÉCOLES APOSTOLIQUES

La pensée de Saint Vincent et le décret de 1890. L. 32. XII

La persécution en France, Loi sur les ASSOCIATIONS. 1899.

L. 32. XIV

La CONGRÉGATION et L'ÉPISCOPAT.

Tradition constante pour les missionnaires de n'accepter aucune dignité ecclésiastique, Projet du Maréchal de Mac-Mahon de nommer des Lazaristes aux trois évêchés d'Algérie. Refus motivé de M. Étienne. Le président des États-Unis, de la Colombie et la nomination de M. Foing à l'épiscopat. — M. Tanoux. — Lettre à Mgr. Bonetti au sujet de la nomination projetée de Lobry l'archevêché de Smyrne, 5 février 1898. — Lettre de M. César Koury au Cardinal Lodochowski, préfet de la Propagande ; il refuse l'épiscopat. Lettre de félicitations de M. Mailly à M. Koury) septembre 1898.

L. 32. XIII

Le MINISTÈRES des CULTES, Dernières relations avec la Direction de Cultes, 1900. L. 32. XV

MÉLANGES.

Copie d'un authentique d'une relique de Saint Vincent, [45] signé par M. Nozo en 1858 (p.I). — Parole de M. Étienne à un jeune professeur de Philosophie. (p. 2) — Missionnaires missionnants : la principale œuvre de la Congrégation tend à diminuer en France et ailleurs. (p. 3) Des correspondants des diverses missions à l'étranger ; mesures prises autrefois ; n'y aurait-il pas lieu d'y revenir ? (p.4) — Conditions demandées ordinairement lors de la fondation d'une maison de missions (p. 5) — Note remise à M. le Supérieur général au sujet des honoraires de messes et des frais de voyage. (p. 6) — M. Fiat, sous-directeur du Séminaire Interne : la question de l'infailibilité, 1870 ; le manuel uniforme de philosophie dans les séminaires dirigés par la Congrégation ; M. Étienne et les voyages en première classe (p. 7) — Excédents des maisons à envoyer à la Maison-Mère ; danger déjà signalé en 1893 (p. 10) — Esprit de l'état : mesures prises par les Directeurs du séminaire interne, de nature à amollir les caractères et les santés, 1896 (p. 12) — Lettre de démission de Procureur Général, remise par M. Mailly à M. Étienne, juillet 1873 (p. 13) — Réponse de M. Fiat à M. Mailly accusé d'avoir parlé de la démission du Supérieur Général (p. 14) — Lettre de M. Mailly à M. Fiat en réponse à une accusation d'avoir scandalisé par ses conversations sur la loi d'accroissement, 24 décembre 1895 (p. 16) — Les portraits et les statues de S. Vincent et les Jansénistes (p. 18) — Répétition d'oraison du 1^{er} janvier 1897 : allusion de l'Assistant aux souffrances morales du Supérieur Général ; réponde de M. Fiat p. 19) — Au sujet de la prétendue révolte des Italiens (p. 20) — Désir manifesté par M. Fiat de connaître le nom des sœurs servantes qui n'auraient pas fait lire le décret "*Quaemadmodum*"; dans quel but ? (p. 18) — Au sujet d'un bruit répandu que les Italiens veulent forcer le Supérieur Général à résider à Rome ; la visitatrice de Turin et la déposition de M. Ramella. (p. 29) — La communion à la Communauté par décision administrative, 1^{er} juin 1897 (p. 31) — Les petites sœurs et les "*Ave*" *Maria*" devant la vierge aux deux globes (p. 32) — L'image donnée par M. Fiat aux sœurs, avec la prière pour "*ceux qui auraient été préposés à notre conduite*" et qui seraient encore dans le Purgatoire, 1897 (p.33)— Désir du Pape de voir M. Fiat à Rome, à l'occasion de la canonisation du Bienheureux Pierre Fourier, [46] 20 juin 1897 (p. 35) — Difficulté avec le Saint-Siège à la suite de l'enquête de Naples (p. 36) — Danger des erreurs intellectuelles : la résistance au décret "*Quaemadmodum*" ; continuation de la campagne contre la soit-disant révolte de Italiens ; 30 juin 1897 (p. 38) — Au sujet de l'accusation portée contre les Confrères italiens de demander aux Congrégations romaines d'avoir le Supérieur général à Rome et un assistant indépendant pour l'Italie, confrères et sœurs, etc... (p.40) — Visite du Nonce, Mgr. Clari ; protestations de soumission au Pape : quelques faits à l'encontre, 19 juillet 1897 (p. 41) — Affaires de Rome : le Cardinal Parocchi et la confession des sœurs, 30 juillet 1897 (p. 42) — Affirmation de M. Fiat à la clôture de la retraite la Communauté, novembre 1895 : M, Étienne prenant avis de la Sœur Catherine Labouré pour toutes les réformes

faites par lui dans la Congrégation et dans la Communauté (p. 43) — Insoumission du Supérieur Général vis-à-vis du Saint-Siège, 1^{er} août 1897 (p. 44-45) — Au sujet d'une quête pour les missions annoncée à l'«*Obéissance*» par le sous-assistant, M. Angeli, 18 décembre 1897 (p. 47) — Au sujet de la démarche faite par M. Fiat auprès du Cardinal Coulié, en 1898 (p. 48) — Entrevue de M. Mailly avec le Frère Aubouer, pour l'engager à rentrer dans la Congrégation, 22 décembre 1903 (p. 49) — L'avenir au cas où une Assemblée Générale serait convoquée, 1^{er} septembre 1906 (p. 50) — Mesures de prudence : opportunité de supprimer le *Glas* à l'occasion d'un décès, 22 février 1906 (p. 52) — En retraite : l'année qui finitoctobre 1906 (p. 52) — Les doctrines modernistes à Saint-Lazare : dangers, 31 décembre 1906 (p. 56) — Au sujet d'une affirmation de M. Fiat, à l'occasion de l'introduction de la cause de Mlle. Legras, mars 1907 (p. 57) — Motifs mis en avant par M. Fiat, à l'Assemblée Sexennale de 1908, pour ne pas donner sa démission et pour refuser la nomination d'un Vicaire général (p. 61). L. 32. XVII

PETIT JOURNAL QUOTIDIEN.

L. 35

I. Du 1^{er} janvier au 20 décembre 1892. — II. Journal de mon voyage en Orient, 29 juin–2 novembre 1893. III. 1^{er} janvier–juin 1893 ; Mars 1894–21 septembre 1896. [47]

Supérieur Général

Tractatus de POTESTATE SUPERIORIS GENERALIS, in Congregatione Missionis, necnon in Comunitate Puellarum Caritatis, 1898 L. 7 pp. 131-135, 153-157, 170-211.

Du pouvoir d'ériger les PROVINCES dans la Congrégation, d'en réunir deux ou plusieurs, de les diviser, voire même d'en supprimer quelque une L. 7 pp.126-127.

Tableau des RESTRICTIONS par les quelles les Constitutions et les Selectes limitent les pouvoirs du Supérieur Général L. 7 pp. 128-135

Le Supérieur Général peut-il donner sa DÉMISSION et l'Assemblée Générale peut-elle l'accepter ? L.7. pp.136-151; L. 32-IV.

Impossibilité de soutenir que le Supérieur Général est SUPÉRIEUR de la COMMUNAUTÉ des Filles de la Charité L. 18 p. 110 ; 19. p.119; 20. p. 85

La CONFESION des NÔTRES : Cas de conscience de la Maison-Mère (pp, 318-323) — Mémoires sur les PRIVILÈGES de la Congrégation ; la confession des nôtres ; le Supérieur Général est-il l'ORDINAIRE des Missionnaires ? 100 (p. 340) , L. 21.

Mémoire sur la question de la JURIDICTION AD INTRA du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission ; mars 1896 L. 31

Difficultés proposées par divers Confrères au sujet [48] des POUVOIRS du Supérieur Général et ce quelques autres questions sérieuses, 1893-1902 L. 32-I.

Documents relatifs aux POUVOIRS du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission sur la Communauté des Filles de la Charité ;

I. Mémoire de M. Perboyre pour les Évêques au Concile du Vatican (lithog.)

II. Mémoire de M. Mailly, remis au Supérieur Général en 1880 (lithog.)

III. Requête de M. Fiat au pape Léon XIII et décret de Juillet 1902

L. 33-II

CORRESPONDANCE entre M. MAILLY et M. Fiat, Supérieur Général,

Lettres diverses

L. 35-IV

Lettres à l'occasion de sa mission en Orient.

L. 35-V

[49]

Procure Générale

PROVINCES de la CONGRÉGATION. Division de la Congrégation en Provinces — Provinces complètes — Provinces incomplètes — Dans quelle mesure les diverses Provinces doivent-elles contribuer aux besoins de la Maison-Mère ? L. 24 pp. 2-14

Note à soumettre la prochaine Assemblée Générale : Conduite à tenir par le Visiteur relativement à la COMPTABILITÉ des SÉMINAIRES DIOCISAINS L. 24, pp. 16-17

Note sur un point de la Règle du Procureur de la Congrégation ; il doit avoir le SOMMAIRE de tous les TITRES, CONTRATS et RENTES de toutes les maisons de la Congrégation, 1893L. 24 pp. 18-20

Les obligations nominatives de la Maison de LYON L. 24. pp. 20-21

TITRES au PORTEUR, DONATIONS etc... Mesures de prudence ; comment assurer la transmission des titres au porteur — Les titres au porteur appartenant aux maisons ou au personnel des maisons des deux communautés. L. 24. pp. 22-31

La SPOLIATION des Communautés par l'ÉTAT en 1903. Mesures à prendre pour éviter d'être volé. L. 24. pp. 32-34

Un DANGER qui menace les Communautés, les Personnes, etc... Rapport, conclusions — Mesures à prendre, février-juin 1903 L. 24, pp. 35-67

Mesures à prendre en cas d'INVENTAIRE ; la Chasse de S. Vincent ; les pauvres du mardi, la Maison-Mère. [50] L. 24. pp. 68-70

Mesures pour éviter que les TITRES des maisons n'aillent aux héritiers des supérieurs ; ce qui s'est passé à Dax, à Orléans, à Rennes L. 24, pp. 71-72

Communauté des Filles de la Charité ; LEGS, DONATIONS, ACQUISITIONS etc... Variations de jurisprudence du Conseil d'État de 1809 à 1898 L. 24. pp. 74-78

TITRES de PROPRIÉTÉ : Transmission des propriétés immobilières L. 24. pp. 80

Les PROPRIÉTÉS de la Congrégation

et de la Communauté des Filles de la Charité en ORIENT. L. 24 pp. 82-83

Note sur les BIENS que la Congrégation possède en CHINE à Shan-Hay et ailleurs. L. 24. pp. 93-94

Les Propriétés de la Congrégation aux ÉTATS-UNIS L. 24. pp. 96-98

Les propriétés de la Congrégation dans l'Amérique du Sud L. 24. pp. 98-99

Note relative aux propriétés du MEXIQUE qui sont sous le nom de M. Mailly, L. 24. pp. 101

Moyen proposé par la Sœur Ville pour mettre en sûreté les PROPRIÉTÉS de Madrid qui ont été placées sous le nom M. Mailly, L. 24. pp. 102-105

Note sur les CHAPELLES des maisons des Filles de la Charité, 15 juillet 1891 L. 24. pp. 105-106

[51]

Mélanges

M. BETTEMBOURG. Le Patriarcat de Jérusalem — Le Cardinalat de Curie — La Délégation Apostolique en Chine : articles de Journaux, lettres à divers, notes, etc... L. 25. pp. 1-101

Les OPINIONS NOUVELLES. Danger de les voir s'introduire dans la Congrégation — Danger de voir pénétrer chez nous les erreurs d'ouvrages condamnés par le St Office, 17 avril 1904 -143

Mémoire sur la Certitude dans les Sciences Sacrées, 1905 L. 25. pp. 146-177

Un article de la *Revue du Clergé* du 1^{er} novembre 1905 (M. Ermoni) L. 25. pp. 173-183

La destitution de MM, Ermoni et Pouget, comme professeurs à la Maison-Mère L. 25. pp. 184

- La sainte Maison de Lorette et l'abbé BOUDINHON, 1905 L. 25. pp. 187-189
- Les opinions nouvelles en 1903. L. 25. pp. 191
- Lettre à M. N.... au sujet du mémoire sur la certitude dans les Sciences Sacrées, L. 25. pp. 192-193
- Une Conférence de l'abbé Guilbert aux Filles de la Charité, à Saint-Germain-des-Prés. L. 25. pp.194
- Épilogue de la question Anglo-Romaine : nomination de M. Portal, comme Supérieur du Grand Séminaire de Nice L. 25. pp. 195-196
- Correspondance au sujet d'un article signé V. E. (Ermoni), et publié dans la "*Quinzaine*" du 16 octobre 1904 : les définitions des Conciles et les déclarations personnelles des exégètes, etc., — Les trois Témoins ; le Décret du S. Office, Novembre 1904. L. 34-IX
- La Raison et la Foi : étude philosophico-religieuse. [52]
- Études sur le Modernisme L. 34-X
- Opinions nouvelles; mélanges . L. 34-XII
- Le CURÉ d'ARS et le Frère GAVEN. Résumé d'une conversation avec le Frère Gaven, 7 septembre 1870, 21. juin 1872, 19 août 1875 (tous les détails sont au Copie-Lettres Mailly à leur date) — Motifs de croire à la protection divine sur les deux Communautés : la Sœur Catherine Labouré — Autre récit de la prophétie du Curé d'Ars daté de 1880 et rédigé par M. Meugniot. L.25. pp. 197-210
- Les événements de 1870-1871; notice sur le Frère Gaven — La prophétie du Curé d'Ars relatée par le Frère. L. 34-VI
- MÉMOIRES sur la CHINE et les JÉSUITES. . .** L. 25. pp. 211-228
- Comment ces Mémoires furent rédigés à l'insu de M. Étienne, Supérieur Général — Lettre du Cardinal Barnabite, Préfet de la Propagande, août 1870 — Le P. Bex, supérieur général des Jésuites, invité à citer les calomnies et les mensonges allégués d'une manière générale, ne peut rien répondre — M. Étienne envoie une circulaire aux maisons pour retirer ces Mémoires, 12 avril 1872 — Entrevue du P. de Ponlevoy et de M. Fiat, assistant de la Maison-Mère — Interview du P. de Ponlevoy au n°35 de la rue de Sèvres : quelques détails ; le P. de Ponlevoy veut à toute force un démenti ou un désaveu de ces Mémoires — La Bulle du *Tce-Ly sud-est* reconnue fausse : une erreur de copiste à Rome ! Le désaccord entre Jésuites et Lazaristes va s'accroître ; à qui la faute ? Le passé : Tours, Beyrouth, etc... — Menaces de recourir à l'Archevêque de Paris, au Nonce... M. Étienne ne veut pas qu'on les prévienne — Le P. Mouriez et M. Boré, en 1875 — Mgr. Mouly et Mgr. Languillat — Le P. Richard à Damas, à Bebek, à Beyrouth, l'hôpital.
- Le CHANOINE ROSEMBERG : Articles de Journaux — Notes avant la lettre de M. Bouvy, 1er juillet 1903 — après la lettre de M. Bouvy, 7 juillet 1903 — Lettre de M. Bouvy, [53] Beyrouth ; déclaration de M. Labbé, 27-29 juin 1903 — Lettre de M. Mailly à M. Planchon L. 25. pp.230
- La RELIQUE et la CHASSE de S. VINCENT.**
- Ce qu'il advint de la Chasse, du Cœur et du Corps de S. Vincent, en 1773 — La Relique de S.Vincent en 1870, pendant le Siègе de Paris par les Prussiens et pendant la Commune — Après le siègе, L. 25. pp. 242-243
- Note relative à la relique : médaille, chair et os de S. Vincent ; authentique de M. Couty, supérieur général, par délégation de l'Archevêque de Paris (salle des Reliques), 24 mai 1905 L. 34-VIII
- Transfert de la Relique de S. Vincent, en Belgique, en 1907, au vue et su au de tout le monde ; articles des Journaux — Conduite contraire en 1870, mai 1907, L. 34. XVII.58
- Projet d'une manifestation grandiose par les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Belgique, à l'occasion du transfert de la Relique de S. Vincent à Ans ; invitation aux Conférences de Paris et de France ; Inquiétudes de M. Calon, président général, à ce sujet, 6 juin 1907, L. 32. VII. 60

PORTRAITS, STATUES etc... de S. VINCENT

Les Jansénistes ont défigurés les traits de S. Vincent par la peinture, la sculpture et la gravure. Son portrait par Philippe de Champagne, 1655. Son buste à l'hôpital d'Argenteuil, près Paris, Notice historique sur les portraits de S. Vincent . L. 25, pp, 244-247

Les portraits et Statues de S. Vincent et les Jansénistes L. 32-XVI. 18

GRAVURES de la VIE de S. VINCENT

La Procure Générale possède les planches sur cuivre, gravées à l'eau forte, des Gravures qui se trouvent dans toutes les Maisons des Missionnaires et des Filles de la Charité — Usure de ces planches ; moyens proposés pour y remédier, Note de M. Mailly, 18 juillet 1875. L. 25 pp. 251-257
[54]

LIEU de NAISSANCE de S. VINCENT,

Mémoire en réponse à l'Opuscule du Docteur Hernandès y Fajarnes de Saragosse, qui prétend que S. Vincent est né en Aragon, à Tamarite de Litera — Faux historique de Fray Juan del Santissimo Sacramento, dans sa vie de S. Vincent imprimée à Naples en 1701 — Le lieu de la naissance de S. Vincent : lettre de M. Daydi, 17 janvier 1898 L. 25, pp. 251-269

La MÉDAILLE MIRACULEUSE — La Vierge AUX DEUX GLOBES

Notes sur l'apparition du 30 septembre 1830 à la Sœur Catherine Labouré — Notice relative au tableau du Fr. François représentant l'apparition de la Médaille Miraculeuse — Lettre de M. Mailly à M. Meugniot, à Shang-Hay ; la Sœur Catherine n'a jamais parlé des deux Globes — La Médaille Miraculeuse et les apparitions à Sœur, Catherine L. 25 pp. 271-279

La Médaille Miraculeuse et L'Immaculée Conception, 1830-1909. — Utilité de résumer les faits relatifs à la Médaille Miraculeuse à l'occasion de l'introduction de la cause de la Sœur Catherine. Labouré :

I. Documents authentiques et certains ; origine de la Médaille Miraculeuse.

II. Faits accessoires relatés dans les différents opuscules publiés depuis la mort de la Sœur Catherine Labouré — Discussion — Conclusion. L. 33-XVI

La médaille Miraculeuse et la Vierge aux deux Globes L. 33-XV, p. 8

Les VASES SACRÉS de la MAISON-MÈRE

Note sur les Vases Sacrés de la Chapelle Royale que possède la Maison-Mère. L. 25. pp. 281-283

NOTES et DOCUMENTS DIVERS,

Une erreur historique : Saint Vincent a-t-il fait la Visite de Saint-Lazare ? L. 25. p. 286

La relique de la Vraie Croix de Saint-Lazare. L.25. p. 287

M. David et son Musée d'Histoire Naturelle. [55] L. 25 pp. 288

Faits intéressants quelques Confrères et Sœurs :

- M. Meugniot, Directeur des Sœurs. L. 25. p, 290
- MM. Jourdain et Sinan, p. 291
- Accueil fait par M. Étienne à Mgr. Linch ; accueil fait à Mgr Castagliola par M. Fiat, 1901, p. 292
- M. Mot, Supérieur du Grand Séminaire de Meaux : la tête de la jeune sœur morte !... pp. 293-295
- Les Frères Maurel et Boulnoy, gardes nationaux pendant le siège de Paris (1870-1871) pp. 296-297
- Les restes du Vénérable Clet à la Procure Générale pendant les deux sièges de Paris (1870-1871) L, 25. pp. 298
- Un trait de Sœur de Bearn, Sœur servante à St-Sever, L.25.p. 299

- Réponse de Sœur Ririère au Préfet de la Gironde, en 1871; L. 25. p. 300
- M. Étienne et l'orthographe d'une Sœur Servante d'hôpital, L. 25. p. 301
- Réponse énergique d'une jeune Sœur espagnole, L. 25. p. 302
- M. Borè, supérieur général et les 45 000 frs versés pour les affamés de CHINE, 1876, L. 25. p. 302
- Histoire pour rire : le banc repeint dans le jardin des Tuileries et la sentinelle — la sonnette du maître-autel de la Chapelle de la Maison-Mère. L. 25. pp. 305
- Les PP. Jésuites et les conditions d'entrée dans la Communauté des Filles de la Charité, L. 25. p. 306
- A propos de Leo TAXIL L. 25. p. 307
- Remarques relatives au Mémoire de Mgr. Le Camus, évêque de La Rochelle : les Grands Séminaires
L.25, pp. 308
- Les Conférences du Vendredi la Maison-Mère, L. 25. p. 313
- La persécution à la suite de la loi de 1901 : la petite sœur bretonne ; le Gouvernement de l'Équateur et les Religieux Français, L. 25. p. 315
- La famille de Saint Vincent et la Définition du Dogme de l'Immaculée Conception, L. 25. p. 316
- Les Filles de la Charité et les souscriptions à la Ligue des Femmes Françaises, L. 25. p. 318
- Études de Philosophie Scientifique : Le Déterminisme ; lettre à une Fille de la Charité, Benerville, 8 septembre 1885 ; La Cellule, principe de tout être organisé. [56] L. 34. I. 11
- Séminaires ; note sur les Études dans les Grands Séminaires. L. 34-III
- Un point d'histoire intime : les Relations de M. Étienne avec deux Supérieures de la Communauté, Sœur Moncellet et Sœur Félicité Lequette ; la brouille de 1866. L. 34-IV
- Correspondance de M. Étienne durant son séjour en Belgique pendant la Commune de Paris (12 février-4 mai 1871) : lettres à divers (les originaux sont au dossier personnel de M. Étienne). L. 34-V
- Politique : les Nonces à Paris — La fausse manœuvre du Cardinal Lavignerie — L'impossibilité du ralliement à la République impie et sectaire : lettre à Mgr. Bonetti, 29 décembre 1891 L. 34-VII
- Un problème historique à propos d'un portrait gravés représentant une peinture du XVIIe siècle : quel peut bien être ce personnage représenté L. 34-VIII,
- Sœurs de la Sainte-Agonie : lettre de Mlle Grondard, bienfaitrice de l'Œuvre, à M. Fiat, supérieur général de la Mission, au sujet de la fondation nouvelle entreprise par les Sœurs de la Sainte-Agonie ; craintes au sujet des dépenses exagérées pour travaux et constructions sur le terrain dont elle est propriétaire : qui sera responsable de ces dépenses ? L. 34,VII

NOTES DIVERSES.

L. 35. VII

La Maréchale de Mac-Mahon et son "*Formulaire des Sœurs*". Conduite de M. B... en. cette circonstance (p. 1) — M. B... tient à ce que l'on sache à la direction des Cultes que Lui seul est procureur général, 1888 (p. 2) — Sentiment prétendu de M. Mailly au sujet du Décret "*Quaemadmodum* " (p. 3) — Note à faire pour expliquer comment e suis arrive à croire à la nécessité de faire un recours à Rome auprès du Saint-Siège, 12 mars 1897 (p. ?) — L'exemption de la Congrégation. Erreur de M. Jolly. Lettre de M. Spaca-Pietra au sujet d'une demande faite par M. Legnito, député de Naples à l'Assemblée sexennale de 1841.. Le manuscrit de Naples (p. 7) — Le Séminaire de Cambrai. Sentiment de Fénelon sur les Lazaristes.... (p. 8) — L'obligation de donner des Missions dans le diocèse de Paris (p. 9).

